

**Précaution de lecture :** depuis janvier 2022, les créations d'entreprises sont calculées selon le dispositif rénové par l'Insee et une rétopolation a été effectuée jusqu'en 2012. Il en résulte un relèvement en niveau des créations d'entreprises, en particulier dans le commerce. Les données de cette publication tenant compte de ce changement ne sont donc pas comparables à celles des productions des années précédentes.

## SOMMAIRE

<b>1. ÉVOLUTIONS NATIONALES.....</b>	<b>3</b>
Tendances globales.....	3
Tendances par statut juridique.....	4
Tendances sectorielles.....	6
<b>2. ÉVOLUTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES.....</b>	<b>12</b>
Attractivité des régions.....	12
Dynamique des régions.....	13
Tendances sectorielles par région.....	14
Attractivité des zones rurales, urbaines et périphériques.....	16
Attractivité des départements.....	17
Dynamique des départements.....	18
<b>3. ÉVOLUTION DANS LES TERRITOIRES « AIDÉS ».....</b>	<b>19</b>
Attractivité des territoires « aidés ».....	19
Tendances sectorielles par territoire « aidé ».....	20
Attractivité des ZRR.....	21
Attractivité des zones AFR.....	22
Attractivité des communes classées ACV.....	23
Attractivité des PVD.....	24
Attractivité des QPV.....	25
<b>4. ÉVOLUTIONS DANS LES MÉTROPOLIS.....</b>	<b>26</b>
Dynamique et attractivité des métropoles.....	26
Tendances sectorielles par métropole.....	27
<b>5. ANNEXES.....</b>	<b>28</b>
Annexe 1 – Densité de création d'entreprise et taux de renouvellement par département, 2022.....	28
Annexe 2 – Création d'entreprise par région et département, 2022.....	29
Annexe 3 – Création d'entreprise dans les territoires « aidés » par région et département, 2022.....	31
Annexe 4 – Zonage des territoires « aidés », 2022.....	33
Méthodologie.....	34

## La création d'entreprise en France en 2022

**Plus d'un million d'entreprises ont été créées en France en 2022.** Avec 21 000 immatriculations supplémentaires par rapport à 2021, la création d'entreprise en France enregistre un **nouveau record même si elle ralentit** par rapport à sa tendance de long terme : **+ 2 %** entre 2021 et 2022 mais **+ 7 %** en moyenne par an sur les dix dernières années. Malgré un contexte marqué par des tensions géopolitiques et inflationnistes, la dynamique entrepreneuriale se montre résiliente avec environ 85 000 nouvelles entreprises chaque mois depuis début 2021.

**Plus de la moitié des immatriculations de l'année sont des micro-entrepreneurs (6 sur 10),** mais **leur dynamique s'essouffle** : **+ 3 %** par rapport à 2021 contre une évolution annuelle moyenne de **+ 9 %** sur les dix dernières années. En parallèle, l'année 2022 confirme l'intérêt des porteurs de projet pour les sociétés : **+ 5 %** par rapport à 2021 et **+ 6 %** par an en moyenne de 2012 à 2021.

En 2022, la création d'entreprise est **en baisse dans l'ensemble du commerce** (détail, gros et réparation automobile), **la restauration et le secteur des transports et entreposage**, mais elle est **portée par les arts, spectacles et activités récréatives, l'industrie, la construction et les services**. D'ailleurs, 30 % du ralentissement de la dynamique entrepreneuriale en 2022 s'explique par la baisse de la création dans les autres activités de poste et de courrier (services de livraison à domicile, coursiers urbains, taxis-marchandises...) qui sont confrontés à un retournement de tendance après six années d'hyper-croissance.

La dynamique entrepreneuriale en 2022 est **en hausse et en accélération en Corse et dans quatre régions d'Outre-mer** (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion), tandis qu'elle **ralentit ou recule dans les régions de la Métropole, en raison notamment d'une décélération des créations dans les grandes villes** en grande partie liée à la baisse des immatriculations dans les transports et le commerce de détail. Les zones urbaines concentrant les trois quarts de la création d'entreprise en France, leur dynamique détermine fortement celle des régions : ainsi, la création d'entreprise **baisse en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France, en Normandie et en Occitanie** et **augmente, mais moins vite qu'auparavant, dans les sept autres régions de la Métropole**. Au niveau départemental, la dynamique est en berne en particulier dans le Nord-Est, jusqu'à la frontière à l'Est, et dans le centre du pays.

**Les zones rurales, qui représentent 14 % des créations de l'année 2022, connaissent une dynamique plus soutenue que les zones urbaines** (respectivement **+ 4 %** et **+ 1 %** par rapport à 2021), contribuant ainsi à hauteur de 30 % à l'évolution de l'année. Elles ont porté la dynamique entrepreneuriale en Auvergne-Rhône-Alpes, en Bretagne, en Corse, en Nouvelle-Aquitaine et dans les Pays de la Loire.

En 2022, **plus de 428 000 entreprises ont été créées dans les territoires « aidés » (ZRR, AFR, ACV ou PVD), soit 4 créations sur 10**. Ces territoires recensant près de la moitié de la population française, le nombre de créations d'entreprises par tête y est mécaniquement plus bas qu'ailleurs avec 133 créations d'entreprises pour 10 000 habitants contre 185 dans les territoires « non aidés ». En revanche, ces territoires restent plus dynamiques (**+ 2,4 %** vs **+ 1,8 %** pour les « non aidés »), en particulier les ZRR et les PVD (respectivement **+ 4,3 %** et **+ 4,5 %** par rapport à 2021).

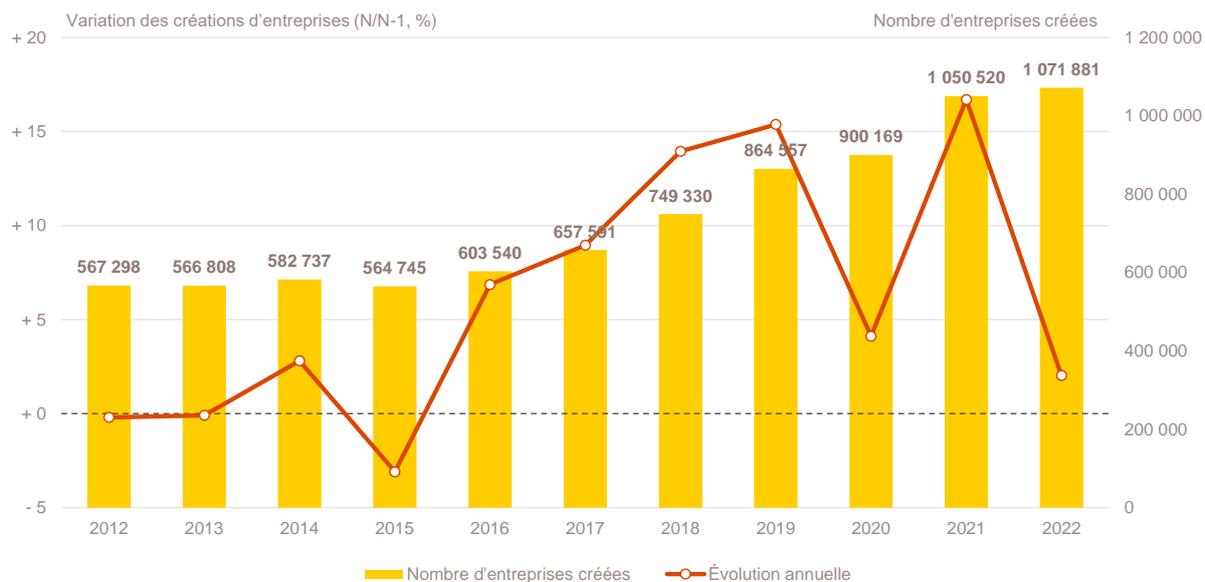
**Dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), plus de 74 000 créations d'établissements sont recensées en 2020,** soit un taux de renouvellement de 277 ‰ et 143 créations d'établissements pour 10 000 habitants.

# 1. ÉVOLUTIONS NATIONALES

## Tendances globales

**Avec 1 071 881 immatriculations au cours de l'année 2022, la création d'entreprise en France progresse par rapport à 2021**, établissant d'une courte tête (+ 21 000) un nouveau record qui reflète toutefois un ralentissement par rapport à sa tendance de long terme : + 2 % par rapport à 2021 contre + 7 % en moyenne par an sur les dix dernières années. Après un début d'année à la peine (- 3 % au S1 2022 par rapport au S1 2021), la dynamique entrepreneuriale accélère (+ 8 % au S2 2022) en dépit d'un climat des affaires qui, bien que toujours positif, se dégrade en raison des tensions géopolitiques et inflationnistes et des difficultés d'approvisionnement.

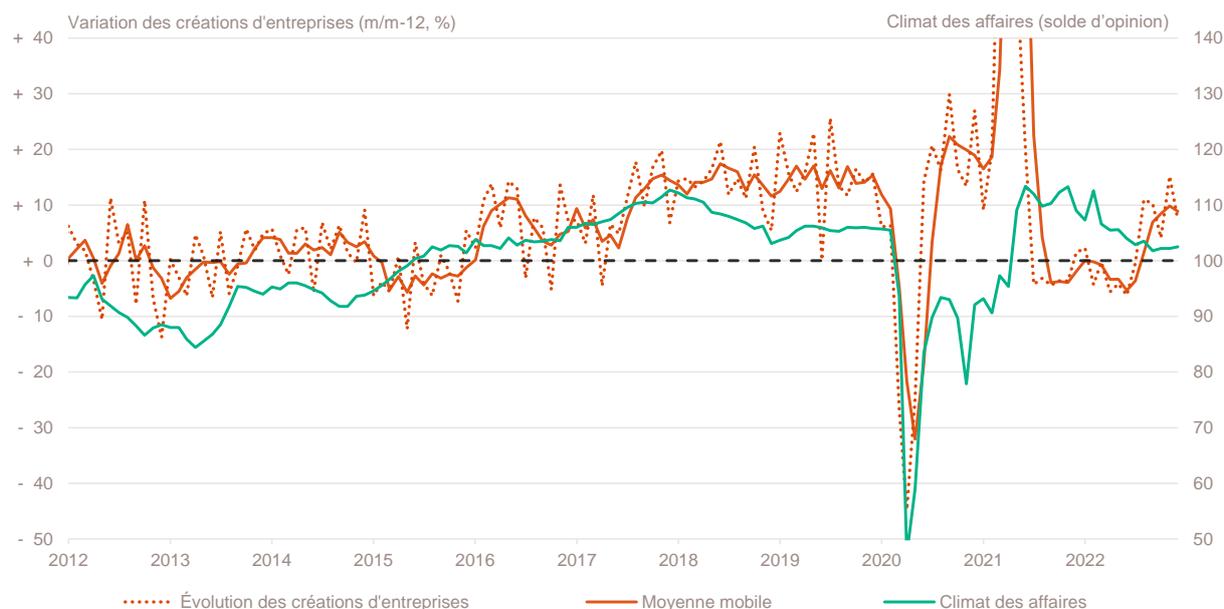
### Evolution de la création d'entreprise en France, 2012-2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

### Création d'entreprise en France et climat des affaires, 2012-2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances par statut juridique

En 2022, 6 entreprises créées sur 10 sont des micro-entrepreneurs, une part qui se stabilise après avoir augmenté en continu durant les cinq dernières années.

Malgré une dynamique ralentie (+ 2,8 % en 2022 par rapport à 2021 contre une évolution de + 8,6 % par an en moyenne sur les dix dernières années), les micro-entrepreneurs restent au cœur de la dynamique entrepreneuriale en 2022 en raison de leur poids prépondérant dans la création. Ils ont néanmoins une contribution à la croissance du nombre de créations dans l'année assez proche de celle des sociétés (respectivement + 1,7 point de pourcentage contre + 1,3).

### Création d'entreprise en France par statut juridique, 2022

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2021 %	Contribution Point de %
<b>Entreprises individuelles</b>	<b>778 497</b>	<b>72,6</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 7,4</b>	<b>+ 0,7</b>
Micro-entrepreneurs	656 425	61,2	+ 2,8	+ 8,6	+ 1,7
Entreprises individuelles classiques	122 072	11,4	- 7,4	+ 3,0	- 0,9
<b>Sociétés</b>	<b>293 384</b>	<b>27,4</b>	<b>+ 4,8</b>	<b>+ 6,2</b>	<b>+ 1,3</b>
SARL & EURL	77 273	7,2	+ 3,9	- 5,0	+ 0,3
SAS & SASU	188 058	17,5	+ 4,5	+ 21,5	+ 0,8
SCI	246	0,0	- 25,5	- 9,9	- 0,0
Autres <sup>a</sup>	27 807	2,6	+ 10,3	+ 7,2	+ 0,2
<b>Total France entière</b>	<b>1 071 881</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 7,1</b>	<b>+ 2,0</b>

a. Dont associations, fondations, collectivités territoriales, organismes professionnels, syndicats de propriétaires, etc.

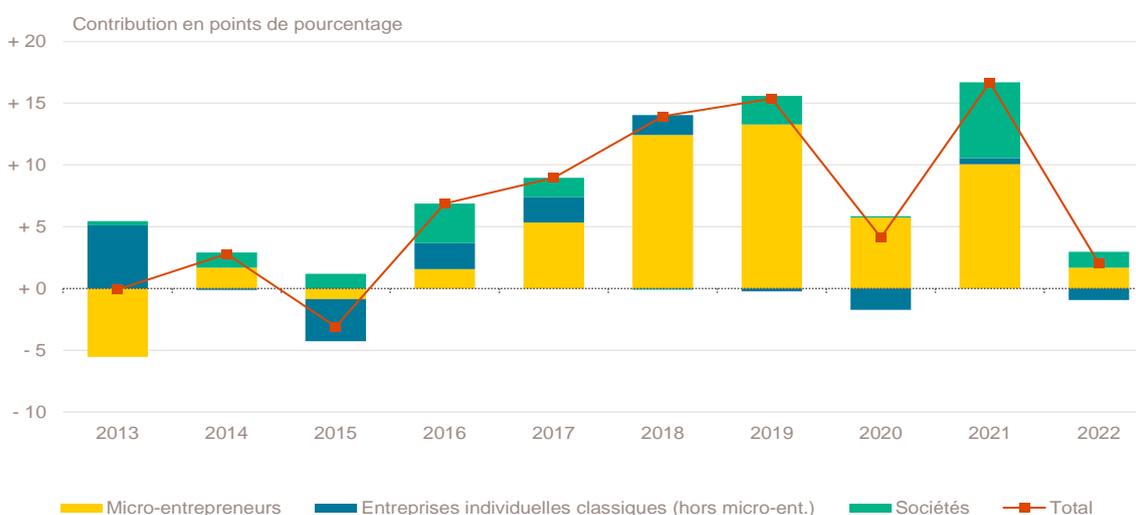
Lecture : en 2022, 77 273 SARL & EURL ont été créées en France (soit 7,2 % du total des créations de l'année), un nombre en hausse de + 3,9 % par rapport à 2021 pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de - 5,0 % entre 2012 et 2021. Compte tenu de son poids dans l'évolution globale, la contribution des SARL & EURL à la croissance du nombre de créations d'entreprises en France est de + 0,3 point de pourcentage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

En effet, en 2022, l'intérêt des porteurs de projet pour les sociétés, constaté ces dernières années, se confirme. Les sociétés représentent plus du quart de la création en 2022 et affichent la croissance la plus élevée (+ 4,8 % contre + 1,0 % pour les entreprises individuelles), quoiqu'en ralentissement par rapport à leur tendance de long terme (+ 6,2 % par an en moyenne). Les créations de SAS & SASU continuent sur leur lancée mais à un rythme plus modéré qu'auparavant (+ 4,5 % en évolution annuelle contre + 21,5 % en moyenne tous les ans sur les dix dernières années), tandis que les SARL & EURL, boudées par les porteurs de projet depuis quelques années, reprennent des couleurs en 2022 (+ 3,9 % en évolution annuelle contre - 5,0 % en moyenne par an sur les dix dernières années).

### Évolution de la création d'entreprise en France et contribution par statut juridique, 2013-2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

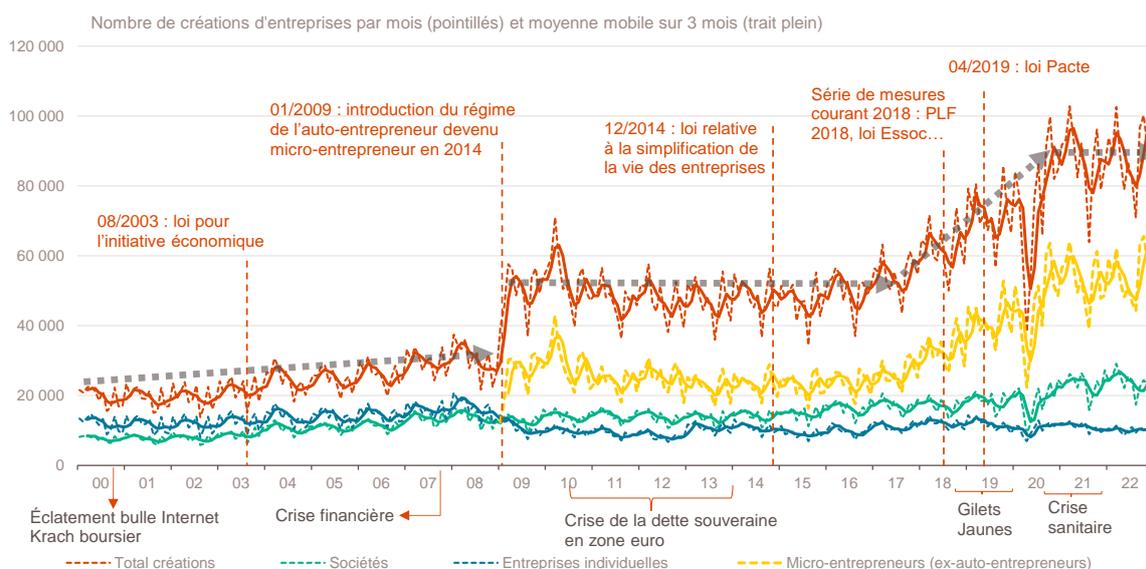
## Évolutions juridiques et réglementaires au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Depuis 2018, une série de mesures ont profité aux entreprises individuelles, notamment aux micro-entrepreneurs : le doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal simplifié, le congé maternité unique (depuis la rentrée 2017) élargissant les droits de congé maternité des femmes dont l'activité est immatriculée sous le régime du micro-entrepreneur, le prélèvement à la source, les mesures prévues par loi Pacte du 22 mai 2019, etc.

Par ailleurs, de nouvelles mesures juridiques et réglementaires ont pu impacter les porteurs de projet et les chefs d'entreprise en 2022 :

- **Allongement des délais d'option pour le choix du régime d'imposition des micro-entreprises.** À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est possible d'opter pour un régime réel jusqu'à la date limite de dépôt de la déclaration d'ensemble des revenus (mai ou juin).
- **Nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés et extension du taux réduit de 15 % pour les PME** qui remplissent les conditions pour en bénéficier.
- **Doublement du montant du crédit d'impôt formation des dirigeants**, pour les dirigeants des entreprises qui remplissent des conditions spécifiques.
- **Augmentation des plafonds d'exonération** lors d'une transmission d'entreprise individuelle.

### Création d'entreprise par statut juridique et évolutions réglementaires, 2000-2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Pour en savoir plus : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE. « [Entreprises : ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 2022](#) », rubrique en ligne.

## Tendances sectorielles

**En 2022, les activités scientifiques et techniques, la construction et le commerce de détail sont les premiers secteurs en nombre de créations d'entreprises** : avec près de 380 000 entreprises créées, ils concentrent 35 % des immatriculations de l'année. Le premier de ces trois secteurs est non seulement le plus présent en poids (et de loin), il est également le plus grand contributeur à la dynamique entrepreneuriale (+ 2,4 points de pourcentage). La construction ne compte que pour + 0,4 point à la croissance du nombre de créations, alors que l'industrie y contribue deux fois plus avec un poids largement inférieur dans la création. Le commerce de détail, quant à lui, pèse négativement sur l'évolution (- 1,9 points). Puisque les activités de soutien aux entreprises et les services en direction des personnes ont eu les plus fortes contributions après les activités scientifiques et techniques, **les services sont le moteur de la dynamique entrepreneuriale française en 2022.**

**Les arts, spectacles et activités récréatives (+ 25 %), les activités de soutien aux entreprises (+ 23 %) et l'industrie (+ 19 %) sont les secteurs les plus dynamiques par rapport à 2021 en matière de création d'entreprise.** Mais en termes de taux de renouvellement des entreprises, les transports et entreposage demeurent en tête, avec 330 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020 (dernière donnée disponible), même si l'écart avec les autres secteurs se resserre, du fait d'un nombre de créations en forte baisse en 2022 (- 34,5 %). **De tels niveaux de renouvellement sont synonymes de marchés très concurrentiels avec beaucoup d'entrées et/ou de sorties ; c'est d'autant plus vrai lorsque les micro-entrepreneurs dominent la création d'activité dans le secteur.** Par exemple, dans les transports et entreposage, 8 créations d'entreprises sur 10 en 2022 sont des micro-entrepreneurs dont le taux de pérennité à 3 ans s'avère très faible sur les générations précédentes : il est de 16 % contre 36 % tous secteurs confondus, d'après les données de Sine 2014.

### Création d'entreprise en France par secteur d'activité, 2022

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2021 %	Contribution Point de %	Taux de renouvellement ‰
<b>Activités secondaires</b>	<b>155 192</b>	<b>55,0</b>	<b>+ 9,9</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>151</b>
Industrie	57 937	58,4	+ 19,2	+ 7,2	+ 0,9	194
Construction	97 255	53,1	+ 5,0	+ 0,9	+ 0,4	133
<b>Activités de type commerce</b>	<b>276 658</b>	<b>59,7</b>	<b>- 5,0</b>	<b>+ 5,2</b>	<b>- 1,4</b>	<b>158</b>
Commerce de détail	95 039	47,3	- 17,2	+ 4,5	- 1,9	162
Commerce de gros	30 670	55,3	- 10,4	+ 4,8	- 0,3	125
Commerce de bouche <sup>a</sup>	2 978	37,0	+ 2,4	+ 4,0	+ 0,0	64
Commerce et réparation automobiles	24 115	59,6	- 1,2	+ 5,2	- 0,0	161
Hébergement	7 189	30,4	+ 13,6	+ 7,6	+ 0,1	119
Restauration	30 543	40,0	- 8,4	+ 4,3	- 0,3	103
Services en direction des personnes	86 124	85,3	+ 14,8	+ 6,8	+ 1,1	232
<b>Activités de type services</b>	<b>640 031</b>	<b>63,4</b>	<b>+ 3,5</b>	<b>+ 9,6</b>	<b>+ 2,1</b>	<b>213</b>
Immobilier	43 725	37,5	+ 1,9	+ 11,2	+ 0,1	166
Transports et entreposage	82 327	81,8	- 34,5	+ 32,1	- 4,1	330
Activités scientifiques et techniques	187 561	71,0	+ 15,4	+ 8,3	+ 2,4	244
Activités de soutien aux entreprises	86 623	64,8	+ 23,0	+ 7,6	+ 1,5	270
Information et communication	60 992	70,5	+ 14,4	+ 7,5	+ 0,7	265
Enseignement	51 264	84,9	+ 10,5	+ 6,5	+ 0,5	222
Arts, spectacles et activités récréatives	35 516	62,1	+ 24,6	+ 1,7	+ 0,7	190
Santé humaine et action sociale <sup>b</sup>	56 221	35,9	+ 3,0	+ 5,0	+ 0,2	102
Activités financières et d'assurance	35 802	10,8	+ 5,8	+ 9,6	+ 0,2	173
Activités des sociétés holding	11 095	---	- 1,5	+ 4,6	- 0,0	101
<b>Total France entière</b>	<b>1 071 881</b>	<b>61,2</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 7,1</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>185</b>

**a.** Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

**b.** Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Lecture : en 2022, 57 937 entreprises ont vu le jour dans l'industrie (dont 58,4 % de micro-entrepreneurs), en hausse de + 19,2 % par rapport à 2021, contre un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 7,2 % entre 2012 et 2021. Compte tenu de son poids dans l'évolution globale, la contribution de l'industrie à la croissance du nombre de créations d'entreprises en France en 2022 est de + 0,9 point de pourcentage. Étant donné qu'au 31 décembre 2020, le secteur comptait 298 448 entreprises, le taux de renouvellement des entreprises en 2022 est de 194 créations pour 1 000 entreprises existantes.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

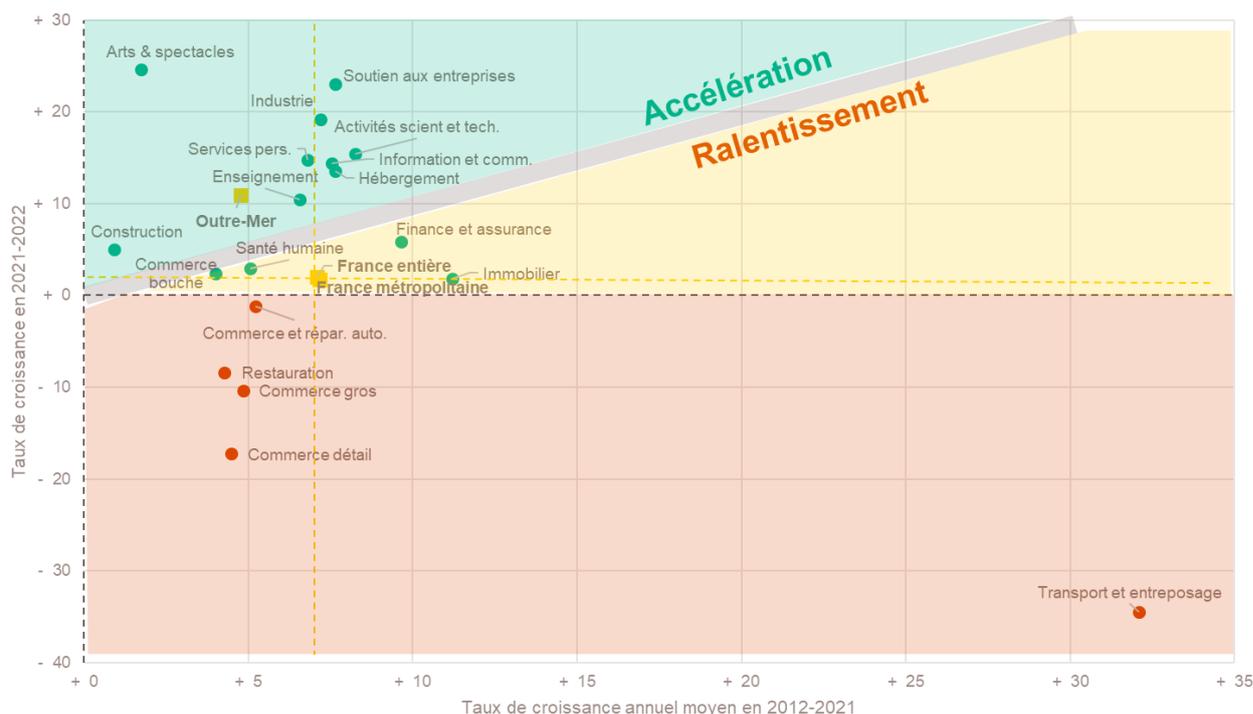
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

**En 2022, la création d'entreprise est en baisse dans cinq secteurs : le commerce** (détail, gros et réparation automobile), **la restauration et les transports et entreposage**. **Les secteurs du commerce qui avaient connu un pic de créations en 2020** (avec notamment les activités de vente à domicile à distance sur catalogue spécialisé et la vente à distance sur catalogue général) **sont en baisse depuis 2021** (- 1 % puis - 13 % en 2022), **tandis que la création dans la restauration, en ralentissement depuis la pandémie, finit par reculer en 2022**, passant de + 14 % en 2019 à + 1 % en 2021, puis à - 8 % en 2022. **Pour les transports et entreposage, il s'agit surtout d'une correction de trajectoire après neuf années d'hyper-croissance** portée d'abord par les transports de voyageurs par taxis, en lien avec la bulle d'activité autour des VTC, puis par les autres activités de poste et de courrier, les opportunités de création d'entreprise de livraison ayant explosé avec les confinements successifs de 2020-2021 et les changements de pratique d'achat des Français (e-commerce). L'année 2022 marque donc vraisemblablement la fin de cette période d'engouement et un retour « à la normale » dans ce secteur, qui se traduit par une création en baisse de - 35 % par rapport à 2021 contre une évolution moyenne de + 32 % par an sur les dix dernières années.

**Au sein des activités de commerce, seul le commerce de bouche fait preuve d'une certaine résilience** : la création d'entreprise y progresse mais deux fois moins vite que sur les dix dernières années (+ 2 % par rapport à 2021 pour + 4 % par an entre 2012 et 2021). **Ce type d'évolution concerne également les activités de finance et d'assurance, la santé humaine et l'immobilier.**

Enfin, **la dynamique entrepreneuriale accélère dans les arts, spectacles et activités récréatives, mais aussi dans l'industrie, la construction et les services**. Si ces trois derniers secteurs connaissent une accélération depuis 2017 (momentanément interrompue en 2020), dans les arts, spectacles et activités récréatives, cette dynamique s'explique surtout par la poursuite de la reprise post pandémie qui a commencé en 2021.

### Évolution à court et long termes de la création d'entreprise par secteur d'activité, 2022



*Lecture : le nombre de créations d'entreprises dans le commerce de détail baisse de - 17,2 % en 2022 par rapport à 2021, alors que ce nombre était en hausse sur les dix dernières années (+ 4,5 % tous les ans en moyenne). Le commerce de détail est donc un secteur dont la dynamique entrepreneuriale est en baisse et en ralentissement par rapport à sa tendance de long terme.*

*Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2021 et 2022 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2012-2021 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, en dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les secteurs en ralentissement (en accélération) en 2022 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les secteurs par rapport à la moyenne nationale tous secteurs confondus.*

*Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).*

*Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.*

## Tendances par activité

**En 2022, les quatre premières activités porteuses de la création d'entreprise en nombre sont les mêmes qu'en 2021** : le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, les autres activités de poste et de courrier (malgré le fort recul des créations observé), les autres services personnels (non compris ailleurs) et le nettoyage courant des bâtiments. Ces quatre activités constituent un cinquième des immatriculations de l'année, tandis que les 20 activités les plus créatrices représentent près de la moitié de la création totale d'entreprise.

**Les activités commerciales et scientifiques et techniques sont les plus présentes dans ce Top 20** avec 3 activités relevant du commerce (vente à domicile, vente à distance sur catalogue spécialisé et autres intermédiaires du commerce en produits divers) et 3 concernant les activités scientifiques et techniques (conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, conseil en relations publiques et communication et activités spécialisées de *design*).

**La nature des activités préférées des porteurs de projet est stable dans le temps** : seules quatre activités du classement de 2021 ne figurent plus dans celui de 2022, à savoir la vente à distance sur catalogue général, le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, les activités de santé humaine non classées ailleurs et la location de terrains et d'autres biens immobiliers. **Quatre nouvelles activités font donc leur entrée** : la vente à domicile (malgré un très fort recul des créations), la gestion de fonds, la production d'électricité et les transports de voyageurs par taxis.

### Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises, 2022

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2021-2022 %	TCAM 2012-2021 %	Taux de renouvellement ‰
7022Z-Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	79 337	74,0	+ 19,1	+ 12,4	334
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	58 604	96,2	- 43,9	+ 81,1	658
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	47 730	91,4	+ 18,8	+ 14,1	503
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	33 054	87,6	+ 27,9	+ 15,9	439
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	25 834	91,5	+ 37,7	+ 12,5	611
4799A-Vente à domicile	23 101	3,3	- 41,3	+ 14,2	1 197
7410Z-Activités spécialisées de design	22 204	83,1	+ 13,1	+ 12,1	397
6831Z-Agences immobilières	21 738	74,0	- 5,8	+ 13,5	240
6201Z-Programmation informatique	20 922	78,0	+ 16,2	+ 10,8	331
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	20 531	69,3	+ 2,1	+ 16,8	636
5610C-Restauration de type rapide	17 122	40,9	- 24,0	+ 8,2	150
8559B-Autres enseignements	16 615	89,9	+ 3,5	+ 14,8	311
9602B-Soins de beauté	16 236	82,6	+ 22,0	+ 2,9	275
4399C-Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	14 721	51,8	+ 2,0	+ 0,1	117
6202A-Conseil en systèmes et logiciels informatiques	14 568	58,2	+ 21,4	+ 7,8	271
4321A-Travaux d'installation électrique dans tous locaux	14 338	62,4	+ 2,7	+ 4,6	164
6630Z-Gestion de fonds	13 720	0,3	+ 17,8	+ 41,5	534
3511Z-Production d'électricité	13 577	0,4	+ 100,1	+ 12,6	552
4932Z-Transports de voyageurs par taxis	13 035	47,0	+ 19,4	+ 14,1	163
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	12 735	83,7	- 16,5	+ 5,1	202

*Lecture : en 2022, 79 337 entreprises ont été créées dans le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (dont 74,0 % de micro-entrepreneurs), un nombre en hausse de + 19,1 % par rapport à 2021 pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 12,4 % entre 2012 et 2021. Le taux de renouvellement est de 334 nouvelles entreprises en 2022 pour 1 000 entreprises existantes en 2020.*

*Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies au moment de l'enregistrement de l'entreprise est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.*

*Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).*

*Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.*

**À l'inverse, les activités les plus attractives en 2022** (donc avec le plus fort taux de croissance du nombre de créations d'entreprises) **montre des choix sectoriels plus éclectiques d'une année sur l'autre** : parmi les 20 activités avec la plus forte croissance entrepreneuriale en 2022, seulement huit figuraient déjà dans ce classement en 2021 tandis que douze font leur entrée en 2022 ; il s'agit de la transformation et conservation de la viande de boucherie, de la production d'électricité (effet vraisemblable d'opportunités en lien avec les incitations à modifier les modes de production et de consommation de l'énergie), des autres services de réservation et activités connexes (certainement en lien avec la reprise notamment des spectacles, des conférences, du tourisme...), de l'aide à domicile, de la location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques, des arts du spectacle vivant, de l'organisation de foires, salons professionnels et congrès, des autres activités récréatives et de loisirs, des débits de boissons, des activités de soutien à l'enseignement, du nettoyage courant des bâtiments et des services administratifs combinés de bureau.

**La création d'entreprise a très fortement évolué dans la transformation et conservation de la viande de boucherie (+ 161 %) et la production d'électricité (+ 100 %)**, tandis que les activités d'autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents, la location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels, et l'édition de journaux se distinguent par un taux de renouvellement extrêmement élevé (respectivement 1 223, 1 196 et 1 012 nouvelles entreprises en 2022 pour 1 000 entreprises existantes en 2020). À l'inverse, malgré une forte croissance du nombre de créations, le taux de renouvellement des entreprises est faible dans les débits des boissons, les arts du spectacle vivant et l'organisation de foires, salons professionnels et congrès, indiquant un nombre important d'acteurs déjà présents sur le marché, qui limitent alors les opportunités de développement d'un courant d'affaires satisfaisant.

**Toutes les activités de ce Top 20 ont une dynamique entrepreneuriale en accélération par rapport à leur tendance de long terme, reflet de leur caractère sur-attractif en 2022, qu'il relève de comportements opportunistes ou d'une surréaction de régulation pour celles qui sont très sensibles à la conjoncture** : dans tous les cas, ces activités connaissent toutes une évolution en 2022 supérieure à leur taux de croissance annuel moyen des dix dernières années.

## Top 20 des activités en croissance du nombre de créations d'entreprises, 2022

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2021-2022 %	TCAM 2012-2021 %	Taux de renouvellement ‰
1011Z-Transformation et conservation de la viande de boucherie	716	24,3	+ 161,3	+ 10,6	469
3511Z-Production d'électricité	13 577	0,4	+ 100,1	+ 12,6	552
5813Z-Édition de journaux	2 550	94,1	+ 74,2	+ 35,0	1 012
7990Z-Autres services de réservation et activités connexes	1 718	85,4	+ 68,9	+ 0,2	239
8810A-Aide à domicile	2 829	85,0	+ 65,3	- 2,7	237
7729Z-Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	858	69,3	+ 52,9	+ 6,3	221
9002Z-Activités de soutien au spectacle vivant	2 912	86,2	+ 46,7	+ 5,5	288
9001Z-Arts du spectacle vivant	2 700	78,9	+ 41,3	+ 4,5	134
8230Z-Organisation de foires, salons professionnels et congrès	2 744	61,2	+ 41,2	+ 1,1	184
5912Z-Post-production de films, de vidéo et de programmes de télévision	2 200	90,5	+ 41,0	+ 7,0	641
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	12 734	87,7	+ 40,1	+ 4,7	229
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	25 834	91,5	+ 37,7	+ 12,5	611
8899A-Autre accueil ou accomp. sans hébergement d'enfants et d'adolescents	1 224	95,3	+ 35,8	+ 31,4	1 223
5630Z-Débits de boissons	2 410	15,4	+ 34,9	- 1,3	56
7739Z-Loca et loca-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	6 040	4,8	+ 32,9	+ 9,2	1 196
3299Z-Autres activités manufacturières n.c.a.	4 434	90,8	+ 29,4	+ 16,2	597
9604Z-Entretien corporel	7 711	89,6	+ 28,3	+ 4,9	419
8560Z-Activités de soutien à l'enseignement	2 135	93,0	+ 28,1	+ 8,4	614
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	33 054	87,6	+ 27,9	+ 15,9	439
8211Z-Services administratifs combinés de bureau	11 681	56,5	+ 27,8	+ 16,9	513

Lecture : en 2022, 716 entreprises ont été créées dans la transformation et conservation de la viande de boucherie (dont 24,3 % de micro-entrepreneurs), un nombre en hausse de + 161,3 % par rapport à 2021 pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 10,6 % entre 2012 et 2021. Le taux de renouvellement est de 469 nouvelles entreprises en 2022 pour 1 000 entreprises existantes en 2020.

Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, l'évolution de leur nombre dans le temps peut être très forte. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur au troisième quartile de l'année analysée (à savoir les activités avec plus de 655 créations d'entreprises en France en 2022). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies au moment de l'enregistrement de l'entreprise est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

**De la même façon, le classement des activités les moins prisées par les porteurs de projet** (donc celles en plus forte décroissance du nombre de créations d'entreprises) **a fortement bougé par rapport à celui de 2021**. Seules deux activités sont toujours dans ce Top 20 en 2022. Il s'agit de la vente à domicile (deuxième plus « gros » recul) et des activités de portails internet. Par ailleurs, trois activités sont passées, en un an, de « plus forte croissance entrepreneuriale » à « plus fort recul entrepreneurial » : cela concerne les activités d'action sociale sans hébergement, les autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé, et les activités de traitement de données hébergement et activités connexes.

**Au-delà du recul des autres activités de poste et de courrier et de la restauration rapide, ce sont les activités commerciales qui, en 2022, attirent le moins les créateurs d'entreprise ; elles prédominent dans ce classement, avec 9 activités parmi les 20 plus fortes décroissances ;** sont plus particulièrement concernés la vente à domicile, le commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé, le commerce d'alimentation générale, les autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé, le commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté, les autres intermédiaires du commerce en produits divers et le commerce de gros d'habillement et de chaussures.

**La plupart des activités de ce Top 20 ont également un taux de renouvellement faible**, à l'exception de la vente à domicile et des autres activités de poste et de courrier. Étant donné qu'elles ont un taux de croissance annuel moyen du nombre de création élevé, il est probable que ces activités aient connu un engouement par le passé avant d'atteindre un plafond, avec pour conséquence, un nombre de créations en baisse mais qui reste important par rapport au nombre d'acteurs présents sur le marché.

**Toutes les activités de ce Top 20 ont une dynamique entrepreneuriale en ralentissement par rapport à leur tendance de long terme** : elles connaissent toutes, en 2022, une évolution inférieure à leur taux de croissance annuel moyen des dix dernières années. Pour certaines, il s'agit avant tout d'un mouvement de régulation, de retour « à la normale », après des années intenses en créations d'entreprises (comme la livraison avec les autres activités de poste et de courrier ou le fret de proximité, mais aussi la restauration rapide, les effets conjoncturels liés à la crise sanitaire s'étant estompés).

## Top 20 des activités en décroissance du nombre de créations d'entreprises, 2022

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2021-2022 %	TCAM 2012-2021 %	Taux de renouvellement ‰
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	58 604	96,2	- 43,9	+ 81,1	658
4799A-Vente à domicile	23 101	3,3	- 41,3	+ 14,2	1 197
9529Z-Réparation d'autres biens personnels et domestiques	3 111	85,7	- 35,8	+ 2,3	131
7320Z-Études de marché et sondages	669	82,4	- 27,0	+ 7,0	178
8899B>Action sociale sans hébergement n.c.a.	1 661	91,8	- 24,3	+ 22,3	133
5610C-Restauration de type rapide	17 122	40,9	- 24,0	+ 8,2	150
4775Z-Comm. de dét. de parfumerie et de produits de beauté en magasin spé.	961	48,4	- 22,4	+ 7,0	133
4711B-Commerce d'alimentation générale	3 263	22,8	- 20,2	+ 7,0	105
4729Z-Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	1 102	27,9	- 18,5	+ 1,9	89
4941B-Transports routiers de fret de proximité	2 735	12,7	- 17,2	+ 4,0	97
4639B-Commerce de gros alimentaire non spécialisé	728	23,5	- 17,1	+ 8,6	142
6312Z-Portails Internet	1 252	47,9	- 16,7	+ 2,1	155
4645Z-Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	724	43,0	- 16,7	+ 11,1	181
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	12 735	83,7	- 16,5	+ 5,1	202
4642Z-Commerce de gros d'habillement et de chaussures	1 790	62,2	- 15,9	+ 11,2	177
7220Z-Recherche-développement en sciences humaines et sociales	657	95,4	- 15,0	+ 5,7	217
4719B-Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	1 497	49,8	- 14,9	+ 7,8	192
6311Z-Traitement de données, hébergement et activités connexes	839	56,6	- 11,2	+ 4,5	137
8129A-Désinfection, désinsectisation, dératisation	755	65,7	- 11,0	+ 12,7	246
1413Z-Fabrication de vêtements de dessus	3 012	84,0	- 9,9	+ 6,9	174

Lecture : en 2022, 58 604 entreprises ont été créées dans les autres activités de poste et de courrier (dont 96,2 % de micro-entrepreneurs), un nombre en baisse de - 43,9 % par rapport à 2021 pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 81,1 % entre 2012 et 2021. Le taux de renouvellement est de 658 nouvelles entreprises en 2022 pour 1 000 entreprises existantes en 2020.

Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, l'évolution de leur nombre dans le temps peut être très forte. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur au troisième quartile de l'année analysée (à savoir les activités avec plus de 655 créations d'entreprises en France en 2022). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies au moment de l'enregistrement de l'entreprise est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

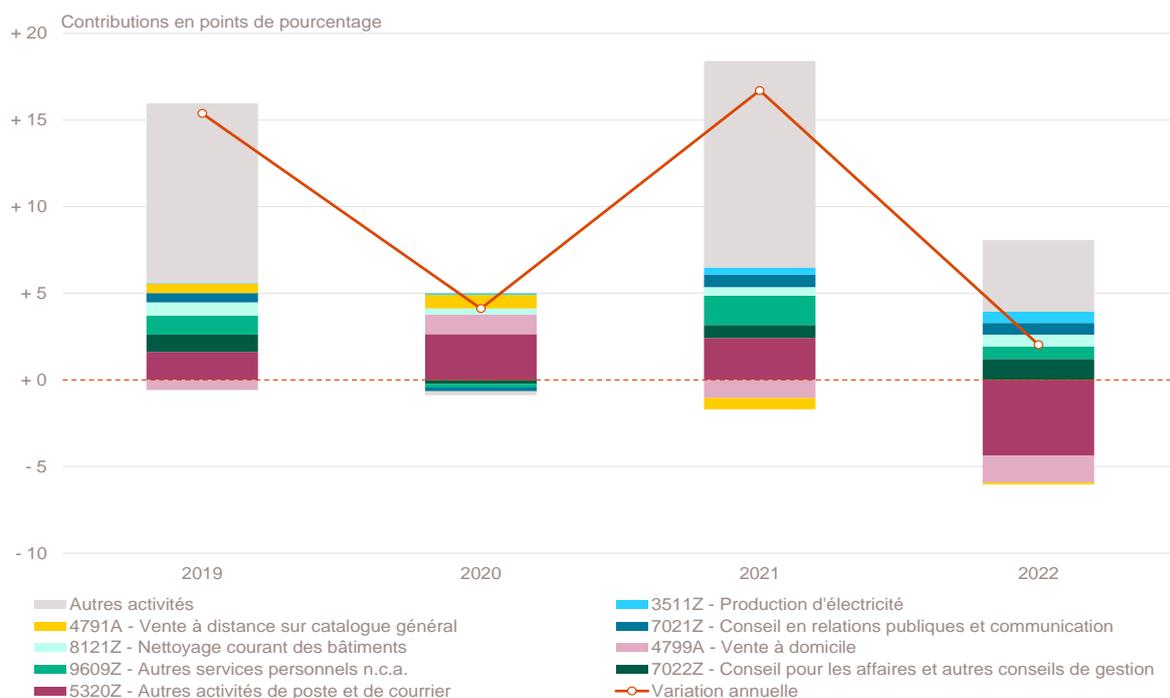
## Une dynamique entrepreneuriale fortement influencée par huit activités

Sur les quatre dernières années, la dynamique entrepreneuriale de huit activités (sur les 732 répertoriées) a été déterminante dans le cycle d'évolution de la création d'entreprise en France, à la fois par leur poids (ces huit activités ont compté pour 29 % de la création totale, avec 1,1 million d'immatriculations de 2019 à 2022, sur un total de 3,9 millions tous secteurs confondus), mais aussi par leurs fortes évolutions d'une année sur l'autre. En effet, il est possible de distinguer :

- **4 activités avec une croissance soutenue sur l'ensemble de la période sauf en 2020**, année marquée par les restrictions sanitaires. Il s'agit des activités de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, des autres services personnels, du nettoyage courant des bâtiments et des activités de conseil en relations publiques et communication. La création d'entreprise cumulée dans ces 4 activités a augmenté de + 18 % par an en moyenne entre 2018 et 2022.
- **Les autres activités de poste et de courrier** (services de livraison à domicile, coursiers urbains, taxis-marchandises...) **qui ont mené la danse de 2019 à 2021** (bien que les années d'hypercroissance remontent à 2015 avec un taux de croissance annuel moyen du nombre de créations d'entreprises de + 73 % entre 2015 et 2021), **avant d'être confrontées à un retournement de tendance en 2022** (- 44 %). Cette activité qui représentait à elle seule 1 création sur 10 en 2020 et en 2021, a d'ailleurs maintenu un niveau de créations d'entreprises élevé même en 2020.
- **Les activités de vente à domicile et de vente à distance sur catalogue général qui ont également connu un pic de croissance avant ou pendant la pandémie** (2020 pour la vente à domicile et 2019-2020 pour la vente à distance) **qui s'est ensuite essoufflé**. La vente à domicile avait déjà le vent en poupe avant 2019, avec une forte contribution à la création d'entreprise en France de 2015 à 2018.
- **La production d'électricité qui a connu une très forte dynamique entrepreneuriale en 2021 qui se poursuit en 2022.**

En 2022, 30 % de l'évolution du nombre de créations d'entreprises en France sont expliqués par le niveau des créations dans les autres activités de poste et de courrier qui tire l'évolution à la baisse. La même proportion s'explique par l'évolution en sens inverse des créations dans les 700 autres activités (en dehors des huit les plus influentes) ; leur contribution positive permet ainsi de contrebalancer la contribution négative des autres activités de poste et de courrier. La croissance des créations en 2022 est donc de nouveau essentiellement tirée par les « quatre activités en croissance soutenue » et par la production d'électricité, les activités de vente à domicile et de vente à distance sur catalogue général étant en berne.

### Évolution de la création d'entreprise en France et contribution par activité, 2019-2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## 2. ÉVOLUTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

### Attractivité des régions

Si la région francilienne concentre plus du quart des immatriculations totales du pays avec 291 484 entreprises créées en 2022, elle reste particulièrement attractive pour certains secteurs. En effet, 40 % des créations d'entreprises dans les transports et entreposage, dans les activités scientifiques et techniques et en information et communication s'installent dans cette région. Sur le territoire de la Métropole, c'est aussi la région qui possède le taux de création par tête le plus élevé, avec Provence-Alpes-Côte d'Azur, loin devant les autres régions.

Ces deux régions ont d'ailleurs connu les croissances les plus élevées du nombre de créations par rapport à 2021, à l'exclusion de la Corse et de l'Outre-mer, et sont suivies de près par la Bretagne. Sur l'ensemble du territoire, **la Martinique est la région la plus dynamique** (+ 17 % par rapport à 2021) et **la Normandie la moins dynamique** (- 1,8 %) en termes de croissance annuelle du nombre de créations d'entreprises en 2022.

Si la Corse est la région la plus dynamique de la Métropole (+ 6 % par rapport à 2021), elle a la spécificité d'avoir un taux de création par tête important, malgré un taux de renouvellement faible par rapport au stock d'entreprises existantes. **Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes sont assez similaires** au regard de leurs taux respectifs de création par tête et de renouvellement.

Enfin, dans la plupart des régions, **les micro-entrepreneurs constituent environ 6 immatriculations sur 10**, mais ce taux est particulièrement élevé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2/3) et, à l'inverse, particulièrement faible en Martinique et à Mayotte (respectivement 1/4 et 1/3).

#### Création d'entreprise en France par région, 2022

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2021 %	Taux de renouvellement ‰	Création d'entreprise pour 10 000 habitants
Île-de-France	291 484	59,4	+ 3,5	+ 8,7	197	239
Centre-Val de Loire	30 055	61,9	+ 0,9	+ 6,6	189	117
Bourgogne-Franche-Comté	31 166	62,0	- 1,0	+ 6,1	170	111
Normandie	35 885	60,7	- 1,8	+ 6,9	173	108
Hauts-de-France	66 425	63,5	- 1,4	+ 7,2	193	111
Grand Est	64 183	61,9	- 0,9	+ 6,6	177	116
Pays de la Loire	47 179	60,1	+ 1,8	+ 7,4	184	125
Bretagne	39 463	56,3	+ 3,3	+ 6,7	175	118
Nouvelle-Aquitaine	89 662	64,0	+ 0,7	+ 6,9	180	150
Occitanie	97 485	63,4	- 0,2	+ 6,0	180	166
Auvergne-Rhône-Alpes	127 117	62,2	+ 2,4	+ 7,0	182	159
Provence-Alpes-Côte d'Azur	111 321	66,3	+ 4,2	+ 6,2	187	220
Corse	6 160	59,7	+ 6,0	+ 4,2	139	182
<b>France métrop. hors Île-de-France</b>	<b>746 101</b>	<b>62,7</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 6,6</b>	<b>181</b>	<b>142</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 037 585</b>	<b>61,8</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 7,2</b>	<b>185</b>	<b>160</b>
<b>France d'outre-mer</b>	<b>34 296</b>	<b>44,7</b>	<b>+ 10,9</b>	<b>+ 4,8</b>	<b>173</b>	<b>159</b>
Guadeloupe	7 885	49,5	+ 16,8	+ 3,4	139	203
Martinique	9 423	27,0	+ 17,4	+ 5,6	212	256
Guyane	3 092	50,2	+ 4,7	+ 3,0	172	112
La Réunion	12 124	55,6	+ 6,4	+ 5,2	181	142
Mayotte	1 772	33,1	- 1,7	+ 8,1	142	66
<b>France entière</b>	<b>1 071 881</b>	<b>61,2</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 7,1</b>	<b>185</b>	<b>160</b>

Lecture : en 2022, 30 055 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire (dont 61,9 % de micro-entrepreneurs), un nombre en hausse de + 0,9 % par rapport à 2021 alors que le taux de croissance annuel moyen (TCAM) est de + 6,6 % entre 2012 et 2021. Le taux de renouvellement des entreprises est de 189 ‰, soit 189 nouvelles entreprises en 2022 pour 1 000 entreprises existantes en 2020 dans la région, tandis que la création par habitant s'élève à 117 créations pour 10 000 habitants.

Note de lecture : voir l'Annexe 1 et l'Annexe 2 pour le détail par région et département.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

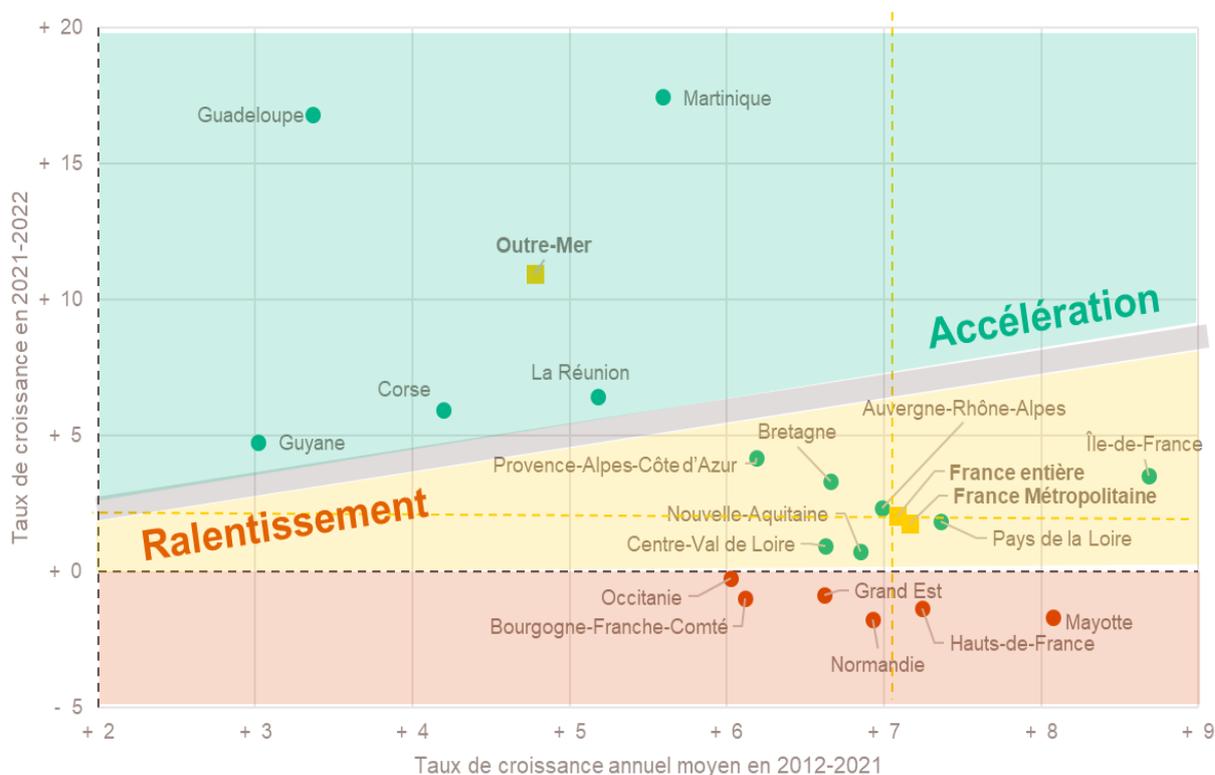
## Dynamique des régions

**En 2022, la Corse et quatre régions d'Outre-mer** (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion) **constituent les territoires les plus dynamiques** avec un nombre de créations d'entreprises en hausse par rapport à 2021 et en accélération par rapport à sa tendance de long terme. Le nombre d'immatriculations en Guyane augmente ainsi de + 5 % par rapport à 2021 quand cette région a connu une évolution moyenne de + 3 % par an entre 2012 et 2021.

**Dans sept régions de la Métropole, la dynamique entrepreneuriale est en hausse sur un an, mais en ralentissement par rapport à la tendance régionale de long terme.** Il s'agit d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la Bretagne, du Centre-Val de Loire, de l'Île-de-France, de Nouvelle-Aquitaine, des Pays de la Loire et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces régions concentrant près de 70 % de la création totale d'entreprises en France, la dynamique nationale est fortement conditionnée par celle de ces régions. C'est la raison pour laquelle la dynamique nationale reste en légère hausse par rapport à 2021 (+ 2 %), bien qu'elle soit en ralentissement au regard de sa tendance de long terme (+ 7 % en moyenne par an entre 2012 et 2021).

Enfin, **Mayotte et cinq régions de Métropole** (Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie et dans une moindre mesure Occitanie) **ont vu leur dynamique entrepreneuriale s'essouffler fortement en 2022, au point d'enregistrer un recul des créations d'entreprises sur leur territoire.** Cette situation concerne surtout les régions du Nord et de l'Est de la France.

### Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par région, 2022



Lecture : la création d'entreprise en Normandie baisse de - 1,8 % en 2022 par rapport à 2021 alors qu'elle avait progressé sur les dix dernières années (+ 6,9 % tous les ans en moyenne). En 2022, la Normandie témoigne donc d'une dynamique entrepreneuriale en baisse et en ralentissement par rapport à sa tendance de long terme.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2021 et 2022 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2012-2021 ; en abscisse). Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les secteurs par rapport à la moyenne nationale tous secteurs confondus.

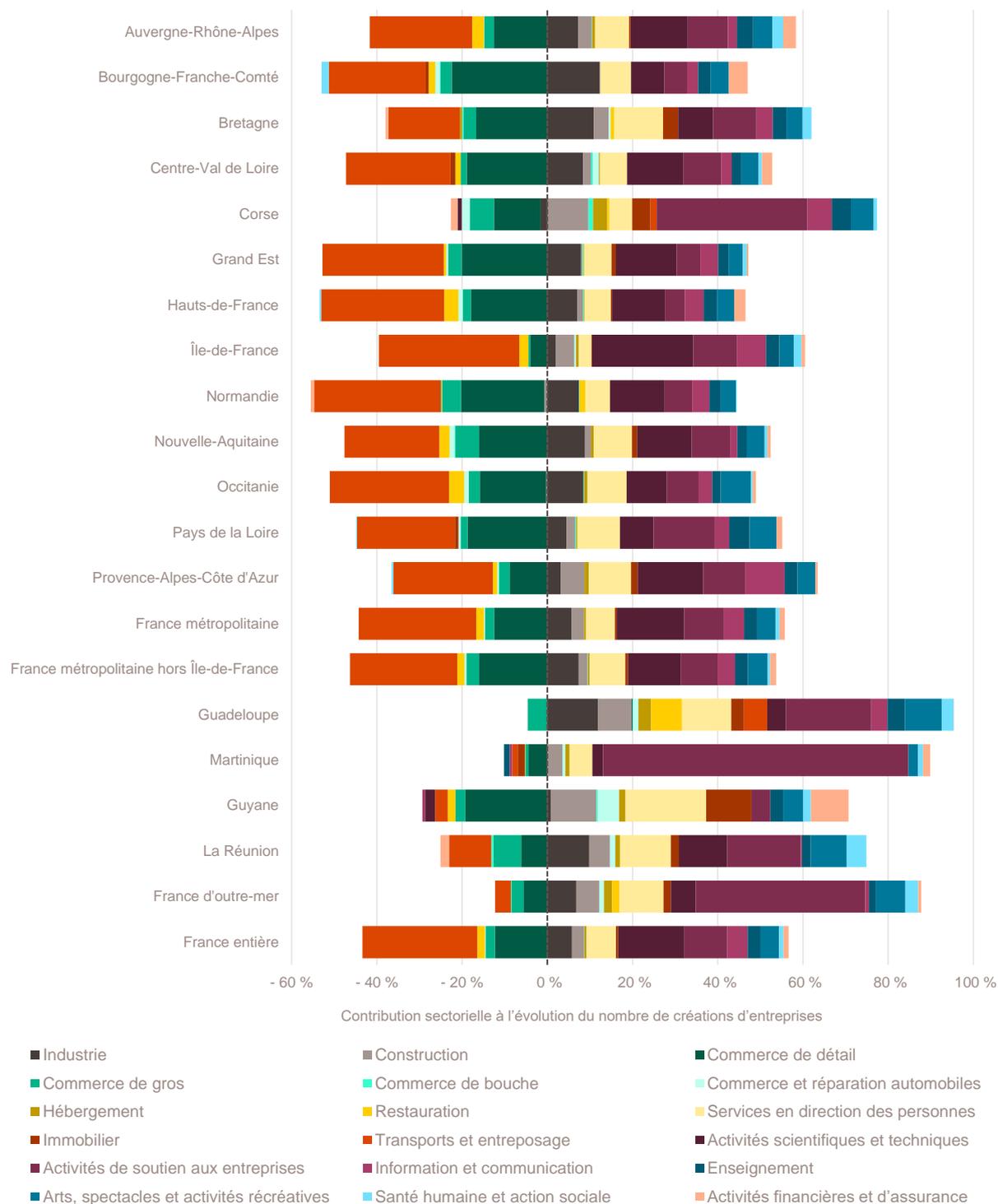
Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances sectorielles par région

La création d'entreprise est en hausse par rapport à 2021 dans trois secteurs, quelle que soit la région. Il s'agit des services en direction des personnes, des activités de soutien aux entreprises, et des arts, spectacles et activités récréatives. À l'inverse, la création d'entreprise dans le commerce de gros est en baisse sur l'ensemble du territoire et le commerce de détail est en baisse partout sauf en Guadeloupe.

### Contribution sectorielle à l'évolution de la création d'entreprise régionale, 2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances sectorielles en France métropolitaine

En complément des trois secteurs en hausse dans chaque région, **les créations d'entreprises dans l'information et communication ainsi que dans l'enseignement progresse partout en Métropole.**

**Le plus grand contributeur à la croissance du nombre de créations d'entreprises en 2022 est le secteur des activités scientifiques et techniques.** Il contribue le plus à l'évolution annuelle des créations à la fois sur l'ensemble du territoire et dans chaque région métropolitaine, à l'exception de deux : la Bretagne où les services en direction des personnes jouent ce rôle, et la Bourgogne-Franche-Comté dont la dynamique entrepreneuriale est avant tout tirée par l'industrie.

*A contrario*, **les transports et entreposage sont en forte baisse dans toutes les régions sauf en Corse.** C'est le secteur avec la plus forte contribution baissière non seulement pour la France entière mais aussi dans toutes ces régions. **La baisse de la création d'entreprise dans le commerce de détail et de gros concerne également l'ensemble du territoire métropolitain.**

**En 2022, les régions de la métropole affichent donc une certaine homogénéité dans leur situation entrepreneuriale avec les mêmes secteurs qui portent ou qui ralentissent la dynamique régionale.** Ainsi, dans la plupart des régions de Métropole, comme sur l'ensemble du territoire métropolitain, la hausse du nombre d'immatriculations dans les cinq secteurs qui portent la dynamique entrepreneuriale (l'industrie, les services en direction des personnes, les activités scientifiques et techniques, les activités de soutien aux entreprises et les arts, spectacles et activités récréatives) permettent de compenser la baisse des trois secteurs en berne (le commerce de gros et de détail et les transports et entreposage).

## Tendances sectorielles dans la France d'Outre-mer

**La création d'entreprise en Guadeloupe est en hausse dans tous les secteurs**, y compris dans les transports et entreposage, mais **à l'exception du commerce de gros.**

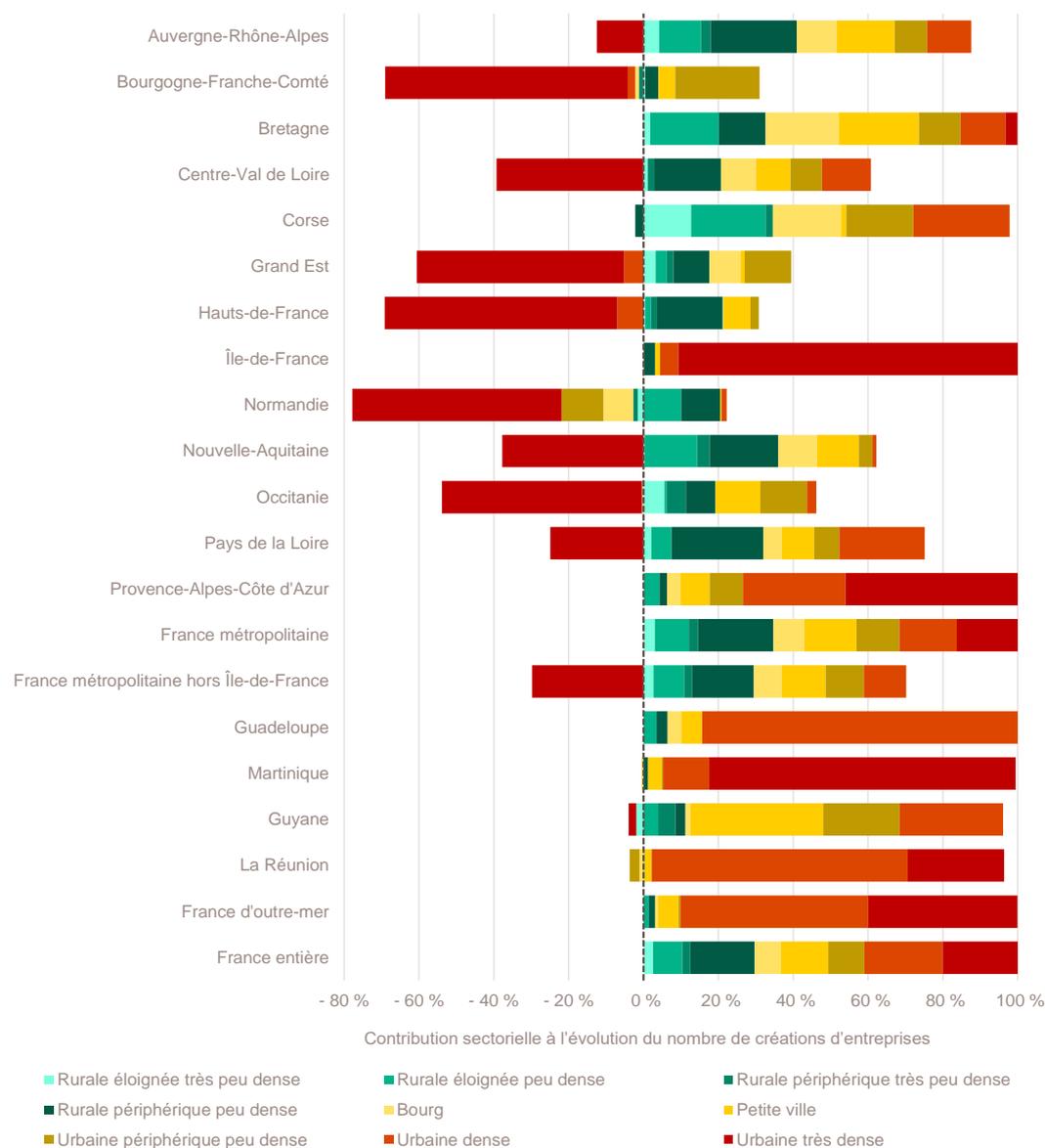
À l'instar de la métropole, la création d'entreprise dans le commerce de détail et de gros ainsi que les transports et entreposage est en baisse **en Martinique, en Guyane et à la Réunion.** Il y a une hypercroissance du nombre de créations d'entreprises dans les **activités de soutien aux entreprises en Martinique**, et dans une moindre mesure, dans les **services en direction des personnes en Guyane.**

## Attractivité des zones rurales, urbaines et périphériques

Depuis 2012, les zones urbaines (denses et très denses) étaient les locomotives de la dynamique entrepreneuriale en France, en poids (72 % de la création d'entreprise totale de 2012 à 2021) comme en évolution (évolution annuelle moyenne de + 7,8 % de 2012 à 2021). Même si elles représentent toujours 73 % de la création totale en 2022, les zones urbaines très denses sont à la traîne dans les régions de Métropole, sauf en Bretagne, en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors Corse où il n'y a pas de zone urbaine très dense), tandis que les zones urbaines denses restent dynamiques sur la majorité du territoire (sauf dans les Hauts-de-France, dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté). Cependant, étant donné le poids important des zones urbaines denses et très denses de l'Île-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le total (30 % de la création d'entreprise totale en 2022), leur contribution positive permet de compenser la baisse des zones urbaines très denses des autres régions, pour finalement une contribution positive de l'urbain (dense et très dense) en France métropolitaine et sur l'ensemble du territoire.

Les zones rurales ont connu une forte dynamique entrepreneuriale en Auvergne-Rhône-Alpes, en Bretagne, en Corse, en Nouvelle-Aquitaine et dans les Pays de la Loire. À l'inverse, la contribution relative des zones rurales a été faible en Bourgogne-Franche-Comté et en Normandie par rapport à leur poids dans la création régionale (respectivement 38 % et 30 %). À titre d'exemple, les zones rurales représentent 17 % de la création d'entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022, mais expliquent la moitié de la croissance entrepreneuriale de la région.

### Contribution des types de commune à l'évolution de la création d'entreprise régionale, 2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Attractivité des départements

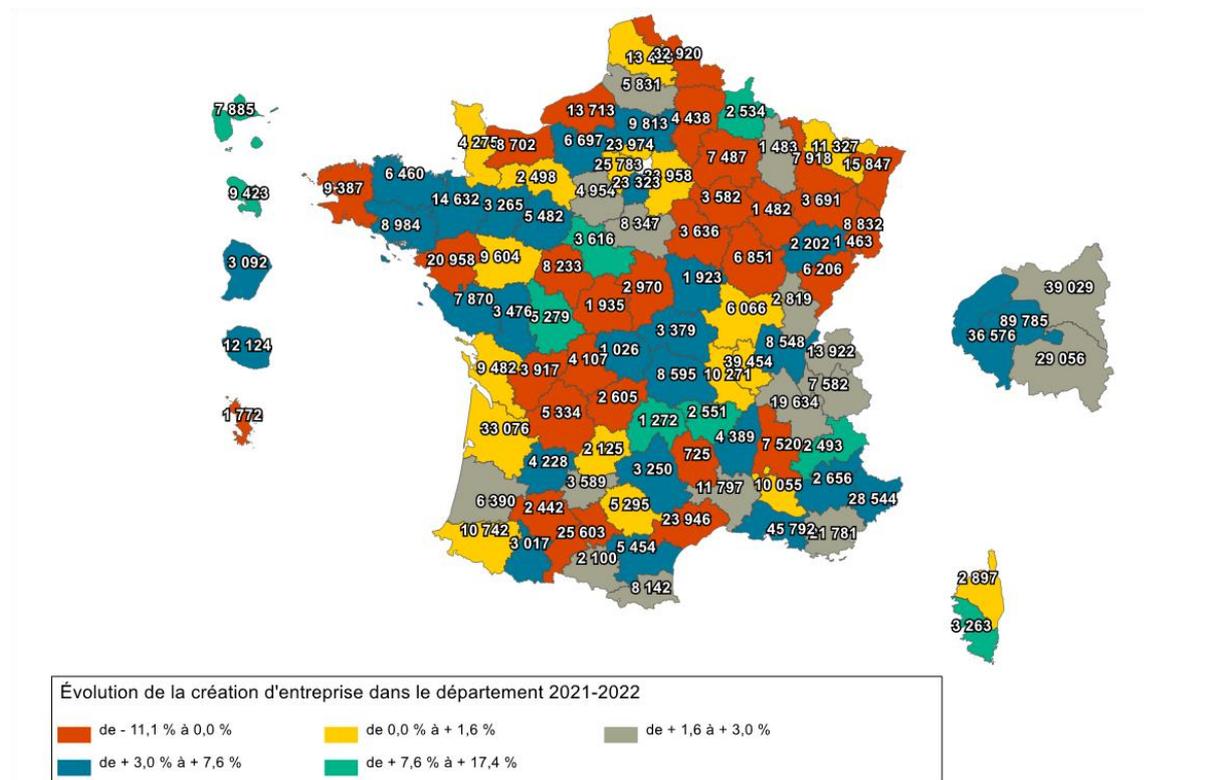
**Si la création d'entreprise a augmenté dans tous les départements en 2021 par rapport à 2020, l'année 2022 dépeint un tableau très différent.** En effet, la dynamique entrepreneuriale est non seulement **en berne dans 30 départements mais elle est aussi plus hétérogène** (comprise entre - 11 % dans le Territoire-de-Belfort et + 17 % en Martinique) avec d'une part, quatre départements où la création recule de plus de 5 % en un an (le Territoire-de-Belfort, la Haute-Vienne, la Lozère et le Calvados) et d'autre part, cinq départements où elle progresse d'au moins 10 % (la Martinique, la Guadeloupe, la Corse-du-Sud, les Hautes-Alpes et la Haute-Loire).

**De façon générale, la création d'entreprise est en baisse dans les départements du Nord-Est** (sur un axe partant du département du Nord jusqu'en Côte-d'Or, en passant par l'est de la Picardie et le sud de la Champagne-Ardenne), **de la frontière Est** (du Bas-Rhin au Doubs) **et du centre du pays** (du sud du Centre-Val de Loire au nord-est de la Nouvelle-Aquitaine)

**Le taux de renouvellement des entreprises est de 185 ‰ pour la France tandis qu'il est de 173 ‰ pour le département médian français** ; la moitié des départements se situe en deçà de cette médiane. **À l'exception de Paris et de l'ouest parisien, les départements franciliens ont, comme les années passées, les taux de renouvellement les plus élevés**, avec plus de 220 créations en 2022 pour 1 000 entreprises existantes en 2020 en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne, l'Essonne, le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne. La Lozère, la Haute-Corse, le Cantal, la Creuse et la Guadeloupe ont, quant à eux, les taux de renouvellement les plus faibles (inférieurs à 140 ‰).

**Il existe un lien positif entre le taux de renouvellement et la création par habitant, sauf pour le département de Paris** qui affiche un taux de renouvellement faible (161 ‰) par rapport à sa création par tête (413 créations pour 10 000 habitants) en raison du nombre très important d'entreprises installées dans la capitale. À titre de comparaison, la création par habitant s'élève en France à 160 pour 10 000 habitants et à **126 pour le département médian français**.

### Création d'entreprise par département, 2022



Lecture : 1 935 entreprises ont vu le jour dans l'Indre en 2022, un nombre en baisse par rapport à 2021.

Note de lecture : voir l'Annexe 2 pour le détail par région et département.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

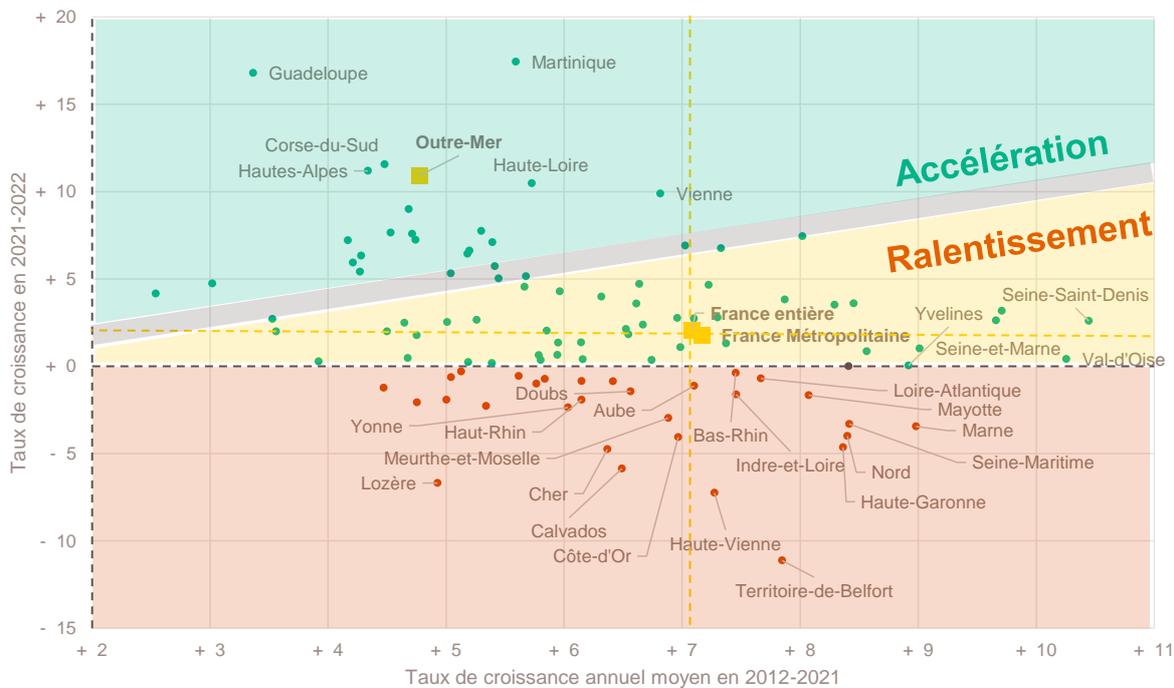
# Dynamique des départements

Même si la dynamique entrepreneuriale reste soutenue dans 71 départements, avec un nombre de créations d'entreprises en 2022 en hausse par rapport à 2021, elle accélère par rapport à la tendance de long terme dans seulement 22 d'entre eux (La Réunion, Guyane, Martinique, Guadeloupe, Vienne, Haute-Saône, Hautes-Pyrénées, Nièvre, Haute-Loire, Loir-et-Cher, Corse-du-Sud, Creuse, Côtes-d'Armor, Cantal, Aveyron, Aude, Ardennes, Ardèche, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Allier). La Martinique, par exemple, connaît une accélération de 11,8 points de pourcentage, qui correspond à la différence entre sa croissance en 2022 par rapport à 2021 (+ 17,4 %) et son évolution annuelle moyenne entre 2012 et 2021 (+ 5,6 %).

Cependant, dans les 49 autres départements où la création d'entreprise est également en hausse, le rythme d'évolution reste inférieur à celui des dix dernières années. C'est par exemple le cas de la Seine-Saint-Denis où la création d'entreprise a augmenté de + 2,6 % par rapport à 2021, un taux supérieur au chiffre national mais qui reste en dessous de l'évolution annuelle moyenne du département (+ 10,4 %). D'ailleurs, Paris et les départements de la petite couronne sont dans ce cas de figure, avec une dynamique entrepreneuriale qui ralentit mais qui reste positive.

Enfin, la création d'entreprise est en baisse et en ralentissement dans 30 départements. Ce phénomène est très prononcé dans le Territoire de Belfort où la création a baissé de - 11,1 % en 2022, contre une évolution annuelle moyenne de + 7,8 % entre 2012 et 2021, soit un ralentissement de 19,0 points de pourcentage.

## Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par département, 2022



Lecture : la création d'entreprise dans le Cher baisse de - 4,7 % en 2022 par rapport à 2021 alors qu'elle avait progressé sur les dix dernières années (+ 6,4 % tous les ans en moyenne). En 2022, le Cher témoigne donc d'une dynamique entrepreneuriale en baisse et en ralentissement par rapport à sa tendance de long terme.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2021 et 2022 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2012-2021 ; en abscisse). Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les départements par rapport à la moyenne nationale tous secteurs confondus.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

### 3. ÉVOLUTION DANS LES TERRITOIRES « AIDÉS »

#### Attractivité des territoires « aidés »

En 2022, 428 491 entreprises ont été créées dans les territoires « aidés » (ZRR, AFR, ACV ou PVD), soit 4 créations sur 10 de l'année. Ces territoires recensant près de la moitié de la population française, le nombre de création par tête y est mécaniquement plus bas qu'ailleurs (133 créations en 2022 pour 10 000 habitants contre 185 sur les territoires « non aidés »). Le taux de renouvellement des entreprises y est aussi moins élevé avec 175 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020, contre 193 pour les « non aidés ». Toutefois, ces territoires « aidés » restent plus dynamiques, avec une évolution de la création d'entreprise supérieure à partout ailleurs (+ 2,4 % vs + 1,8 %).

Dans le détail, ce sont les zones d'aide à finalité régionale (AFR) qui concentrent le plus grand nombre de créations en 2022, avec 294 027 immatriculations, soit plus du quart de la création d'entreprise de l'année (contre près du tiers de la population française vivant dans ces zones). La création par tête (135 pour 10 000 habitants) est donc également en dessous de celle des territoires « non aidés », ce qui vaut pour tous les types de territoire « aidé ». Même dans les communes classées « Action cœur de ville » (ACV), où le poids de la création (10 % de la création totale) se rapproche de celui de la population (11 % de la population habitent dans les ACV), la création par tête (153 pour 10 000 habitants) reste inférieure à celle des territoires « non aidés » mais proche de celle de la France tous territoires confondus (160).

La création dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) doit être traitée à part, car elle concerne l'année 2020 (dernière année disponible) et se base sur l'établissement. Par ailleurs, le zonage du QPV ne concerne pas l'intégralité d'une commune – comme pour les ZRR, AFR, ACV et les PVD – mais une partie de celle-ci. Si les taux de renouvellement sont relativement proches pour les autres territoires « aidés » (entre 150 dans les Petites villes de demain et 178 dans les Zones d'aide à finalité régionale), il est très élevé dans les QPV (277 ‰). La part des micro-entrepreneurs y est également particulièrement importante : elle concerne trois quarts des créations contre environ 6 créations sur 10 sur les autres territoires (aidés ou non).

S'il n'est pas recommandé de comparer d'une année sur l'autre la création d'entreprise en QPV, une dynamique en hausse est observée dans tous les autres territoires « aidés », en particulier dans les ZRR et les PVD (respectivement + 4,3 % et + 4,5 % par rapport à 2021). Même si elle progresse, la dynamique entrepreneuriale dans les ACV (+ 0,8 %) reste inférieure à celle des territoires « aidés » et « non aidés » (respectivement + 2,4 % et + 1,8 %), mais aussi à celle de la France entière (+ 2,0 %). La dynamique entrepreneuriale ralentit par rapport à sa tendance de long terme dans tous les territoires (aidés ou non), avec une évolution annuelle qui reste inférieure à l'évolution annuelle moyenne sur les dix dernières années.

#### Création d'entreprise dans les territoires « aidés », 2022

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2021 %	Taux de renouvellement ‰	Création d'entreprise pour 10 000 habitants
Zones de revitalisation rurale (ZRR)	120 418	60,1	+ 4,3	+ 4,7	160	113
Zones d'aide à finalité régionale (AFR)	294 027	60,8	+ 2,5	+ 6,3	178	135
Communes « Action cœur de ville (ACV) »	111 915	60,8	+ 0,8	+ 6,7	177	153
Petites villes de demain (PVD)	84 252	60,5	+ 4,5	+ 4,9	150	119
<b>Total territoires « aidés »<sup>a</sup></b>	<b>428 491</b>	<b>61,3</b>	<b>+ 2,4</b>	<b>+ 6,1</b>	<b>175</b>	<b>133</b>
<b>Total territoires « non aidés »</b>	<b>643 390</b>	<b>61,2</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 7,8</b>	<b>193</b>	<b>185</b>
Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) <sup>b</sup>	74 016	75,0	---	---	277	143
<b>France entière</b>	<b>1 071 881</b>	<b>61,2</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 7,1</b>	<b>185</b>	<b>160</b>

a. Ce total regroupe les communes concernées par au moins un des quatre dispositifs publics (ZRR, AFR, ACV ou PVD).

b. Les données de création en QPV concernent les établissements (Siret) contrairement aux autres indicateurs qui se basent sur l'entreprise (Siren). Elles portent sur l'année 2020 (dernière année disponible). Pour en savoir plus, se reporter à la méthodologie.

Lecture : en 2022, 120 418 entreprises ont vu le jour dans les Zones de revitalisation rurale (ZRR), dont 60,1 % de micro-entrepreneurs. La création totale en ZRR est en hausse de + 4,3 % par rapport à 2021, pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 4,7 % entre 2012 et 2021. Le taux de renouvellement des entreprises est de 160 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020, et la création par tête est de 113 entreprises pour 10 000 habitants.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances sectorielles par territoire « aidé »

La création d'entreprise est en hausse par rapport à 2021 dans la plupart des secteurs que les territoires soient « aidés » ou non : cela concerne l'industrie, la construction, l'hébergement, les services en direction des personnes, l'immobilier, les activités scientifiques et techniques, les activités de soutien aux entreprises, l'information et communication, l'enseignement, les arts, spectacles et activités récréatives et les activités financières et d'assurance. Ces onze secteurs ont donc contribué positivement à la dynamique entrepreneuriale dans les ZRR, les AFR, les ACV ou les PVD, mais aussi dans les territoires qui n'étaient concernés par aucun de ces dispositifs. Par ailleurs, les activités scientifiques et techniques ont été le principal moteur de la dynamique dans tous les territoires « aidés » sauf en ZRR, où l'industrie a eu la plus forte contribution positive en 2022. À l'inverse, la création dans le commerce de détail, le commerce de gros et les transports et entreposage baissent partout.

Malgré ces similitudes, la dynamique de la création d'entreprise se différencie dans les ZRR et les PVD, car ces territoires sont moins dépendants du secteur des transports et entreposage, ce qui y explique le maintien d'une dynamique entrepreneuriale globale supérieure à + 4 %. Mais ces territoires ont été affectés par la baisse des créations dans le commerce de détail et ce sont les seuls territoires qui ont connu une baisse de la création d'entreprise dans la santé humaine et l'action sociale et une hausse dans la restauration.

### Contribution sectorielle à l'évolution de la création d'entreprise par territoire « aidé », 2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

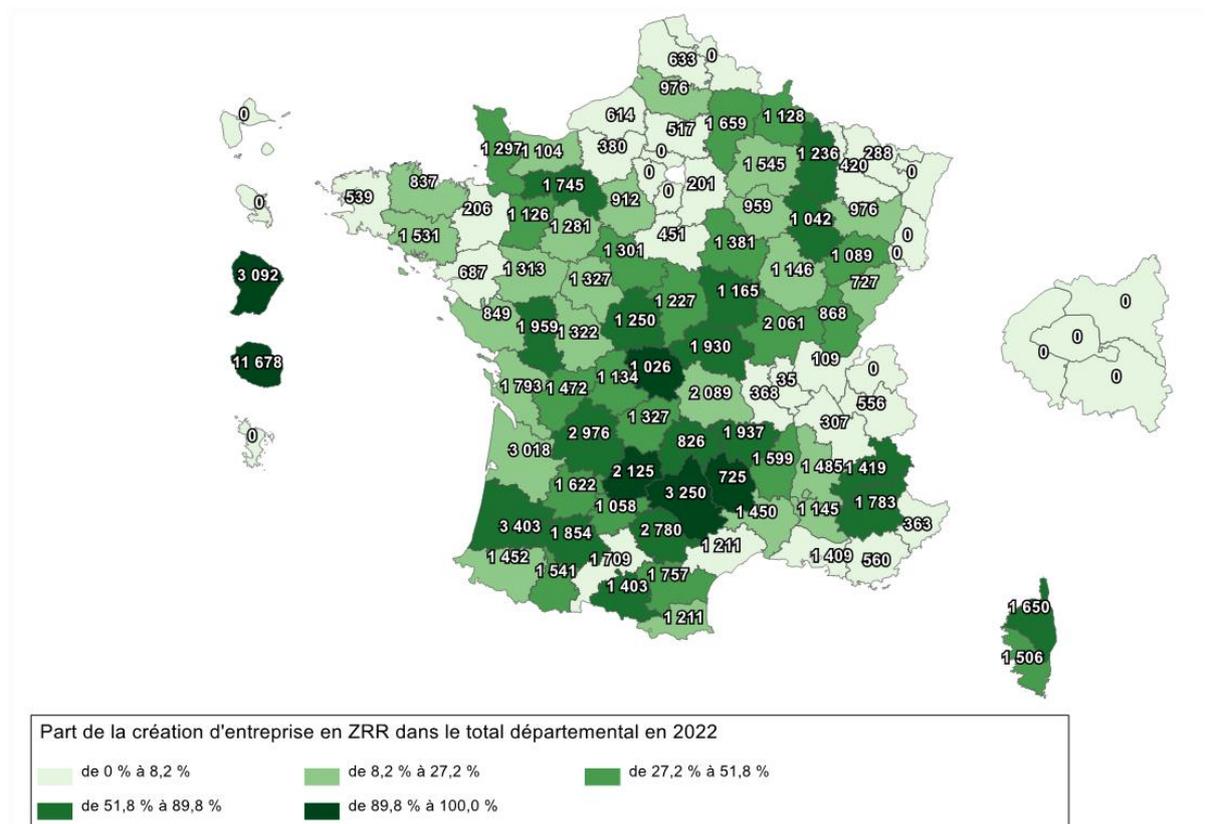
# Attractivité des ZRR

**En 2022, 120 418 entreprises ont été créées dans l'ensemble des communes françaises en Zone de revitalisation rurale (ZRR), soit un peu plus de 1 création sur 10.** La Réunion concentre, à elle seule, 10 % de la création totale d'entreprise en ZRR. Avec les Landes, l'Aveyron, la Guyane et la Gironde regroupant chacun 3 %, ces cinq départements constituent à eux seuls, un cinquième de la création d'entreprise en ZRR de l'année.

**Dans certains départements – Aveyron, Guyane, Lot, Creuse et Lozère –, a fortiori très ruraux, la totalité des nouvelles entreprises de l'année s'est installée en ZRR.** La part des créations en ZRR est également très élevée à la Réunion (96 %) et dans la Meuse (83 %). À titre de comparaison, **la part médiane des ZRR dans la création départementale est de 18 %** ; ainsi, pour la moitié des départements, moins de 18 % des créations d'entreprises s'implantent en ZRR. Cette part est d'ailleurs nulle dans 16 départements qui ne sont pas concernés par ce dispositif ; il s'agit notamment des départements franciliens, de trois départements d'outre-mer et de certains départements à la frontière nord-est du pays (Nord, Territoire-de-Belfort, Bas-Rhin, Haut-Rhin) ou encore de la Haute-Savoie.

**La création d'entreprise en ZRR est en hausse de + 4,3 % sur l'ensemble du territoire en 2022 par rapport à 2021. Elle est donc deux fois plus dynamique que dans l'ensemble du pays, tous territoires confondus.** La création en ZRR est particulièrement dynamique dans le Loiret (+ 26 %), la Seine-et-Marne (+ 21 %), la Sarthe (+ 19 %), le Morbihan (+ 17 %), le Cantal (+ 17 %) et la Corse-du-Sud (+ 14 %). À l'inverse, elle est en baisse dans 18 départements, notamment dans le Rhône (- 17 %) et le Calvados (- 10 %). **La dynamique entrepreneuriale en ZRR en 2022 s'inscrit dans la tendance d'évolution des dix dernières années pour ce type de territoire « aidé » (+ 4,7 %).**

## Création d'entreprise en zone de revitalisation rurale (ZRR), 2022



Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2022, 1 959 entreprises ont vu le jour dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), représentant 56 % de la création d'entreprise du département.

Note de lecture : voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département et l'Annexe 4 pour le détail du zonage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

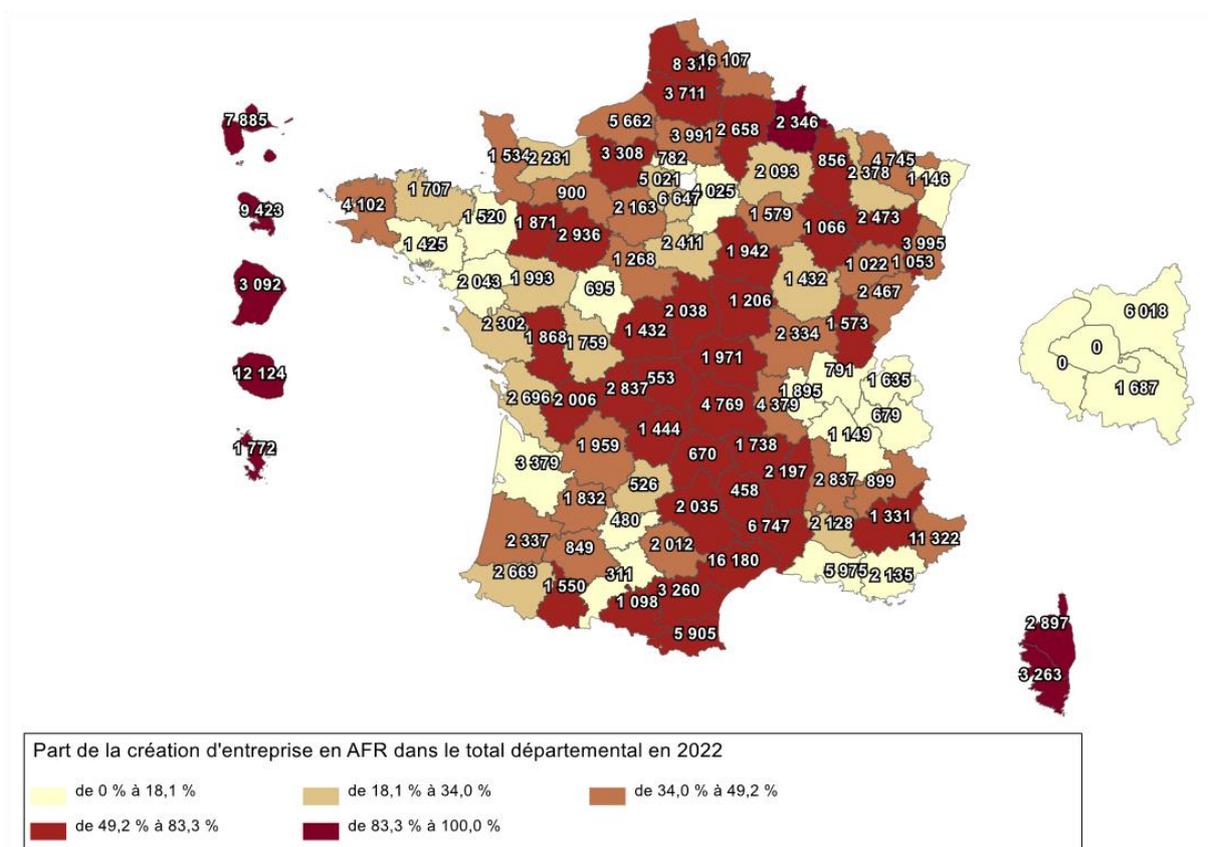
## Attractivité des zones AFR

**En 2022, 294 027 entreprises ont été créées dans les Zones d'aide à finalité régionale (AFR), soit 27 % de la création d'entreprise en France.** L'Hérault et le Nord se distinguent par un nombre d'entreprises créées en zone AFR particulièrement élevé ; avec plus de 33 000 immatriculations, ces deux départements concentrent 11 % des créations de l'année en zone AFR, tandis que La Réunion et les Alpes-Maritimes en constituent chacun 4 %. Un cinquième des créations de l'année en zone AFR se concentre donc dans ces quatre départements.

Si les zones AFR représentent respectivement 68 %, 49 % et 40 % de la création départementale dans l'Hérault, le Nord et les Alpes-Maritimes, elles constituent l'intégralité de la création d'entreprise en Corse et dans les départements d'Outre-mer. **La part médiane des zones AFR dans la création départementale est de 42 %, avec une moitié de départements ayant une part inférieure à ce taux et deux départements non éligibles au dispositif AFR (Paris et Hauts-de-Seine).** En Métropole, les AFR représentent une part importante de la création d'entreprise dans les départements du centre du pays ainsi que du sud-est de l'Occitanie.

**Comme pour les ZRR, l'évolution de la création d'entreprise dans les zones AFR est plus dynamique que dans l'ensemble du pays : + 3 % entre 2022 et 2021.** Cette évolution est particulièrement importante en Mayenne (+ 19 %), dans l'Ain (+ 18 %), en Martinique (+ 17 %), en Guadeloupe (+ 17 %), dans le Tarn-et-Garonne (+ 16 %) et dans les Hautes-Alpes (+ 16 %). Par ailleurs, 25 départements connaissent un recul de la création d'entreprise dans les zones AFR en 2022. Le plus fort recul concerne le Territoire-de-Belfort (- 14 %). Même si la dynamique entrepreneuriale reste soutenue dans les zones AFR en 2022 (elle est légèrement au-dessus de la moyenne nationale), **son rythme ralentit par rapport à la moyenne des dix dernières années.**

### Création d'entreprise en zone d'aide à finalité régionale (AFR), 2022



Lecture : dans le Puy-de-Dôme, 4 769 entreprises ont vu le jour dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR) en 2022, représentant 55 % de la création d'entreprise du département.

Note de lecture : voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département et l'Annexe 4 pour le détail du zonage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

# Attractivité des communes classées ACV

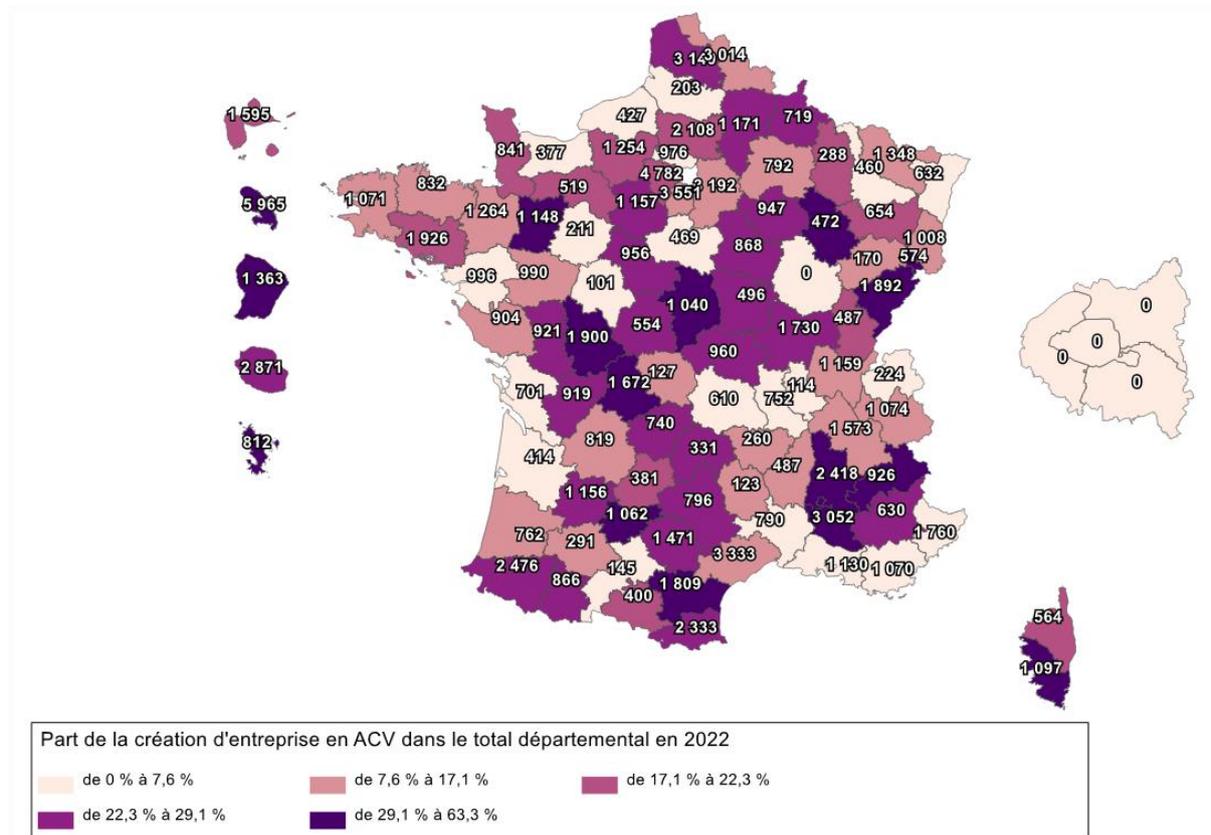
**En 2022, 111 915 créations d'entreprises ont été recensées dans les communes classées « Action cœur de ville » (ACV), soit 10 % de la création d'entreprise en France.**

Avec près de 6 000 immatriculations en 2022, la Martinique concentre 5 % des créations d'entreprises en communes ACV. Dans les Yvelines, l'Essonne, l'Hérault, la Seine-et-Marne, le Pas-de-Calais, le Vaucluse, le Nord et La Réunion, les communes ACV en attirent chacune 3 %. Ces neuf départements représentent ainsi 29 % des créations de l'année dans les communes ACV.

**Si pour la moitié des départements, les communes ACV attirent moins de 18 % de la création totale (nombre médian), elles concentrent plus de 40 % des créations pour quatre d'entre eux (Martinique, Mayotte, Guyane et Haute-Vienne).** À l'inverse, il n'y a pas de communes ACV dans cinq départements (Paris et sa petite couronne ainsi que la Côte d'Or).

**La création d'entreprise en commune ACV a augmenté de + 0,8 % en 2022 par rapport à 2021.** La Mayenne est au cœur de cette dynamique (+ 39 %), avec la Creuse et l'Indre-et-Loire (respectivement + 34 % et + 28 %). À l'inverse, la dynamique entrepreneuriale dans les communes ACV est en berne dans le Territoire-de-Belfort, le Gers et la Haute-Vienne (respectivement - 18 %, - 17 % et - 14 %). Toutefois, **cette évolution reste inférieure au rythme des créations d'entreprises en France et s'essouffle en comparaison de sa dynamique de longue période (+ 6,7 %).**

## Création d'entreprise dans les communes classées « Action cœur de ville » (ACV), 2022



Lecture : dans le Morbihan, 1 926 entreprises ont vu le jour dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) en 2022, représentant 21 % de la création d'entreprise du département.

Note de lecture : voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département et l'Annexe 4 pour le détail du zonage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

# Attractivité des PVD

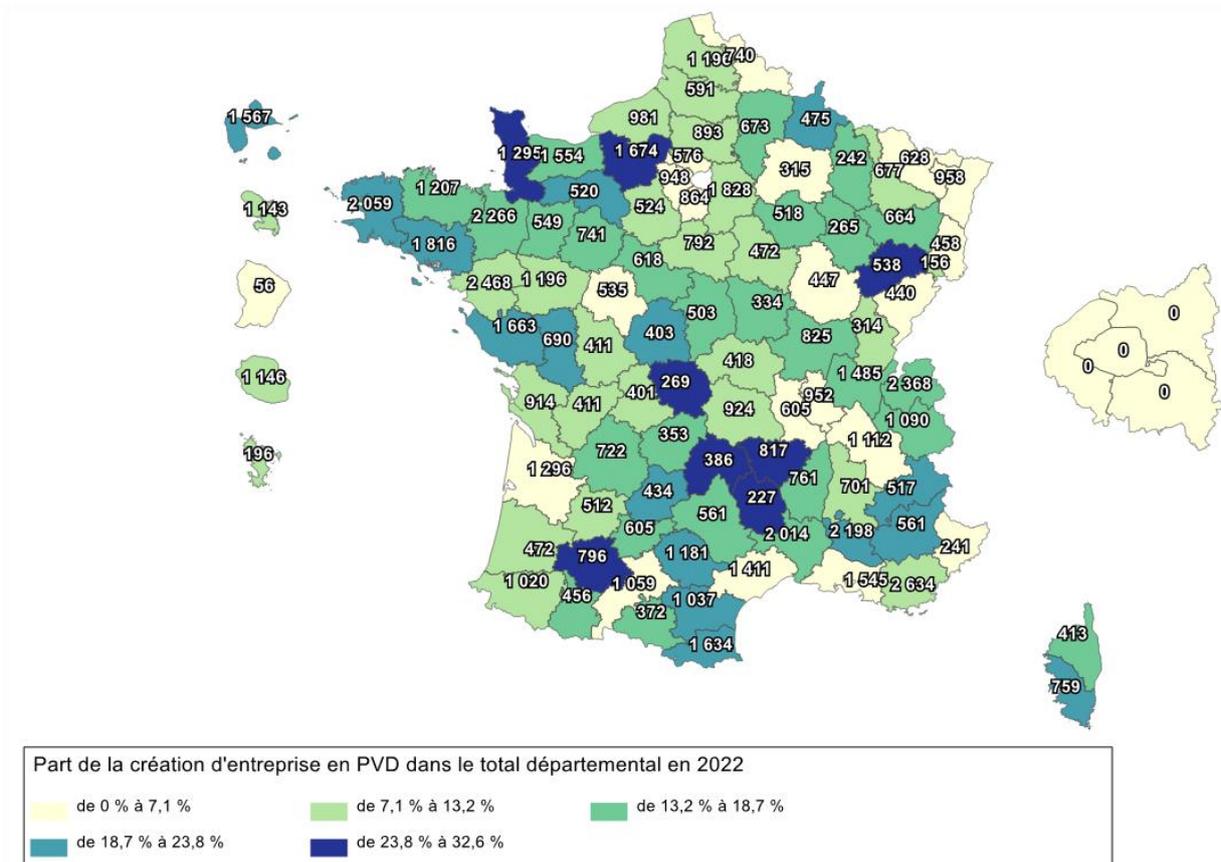
**En 2022, 84 252 entreprises ont été créées dans les communes bénéficiant du programme « Petites villes de demain » (PVD), soit 8 % de la création d'entreprise en France.**

Le Var, la Loire-Atlantique, la Haute-Savoie, l'Ille-et-Vilaine et le Vaucluse attirent chacun 3 % des créations de l'année dans les PVD, comptant ainsi pour 14 % de la création totale en PVD.

Les PVD représentent plus de 30 % de la création annuelle dans cinq départements (le Gers, la Haute-Loire, la Lozère, le Cantal et la Manche) alors que pour la moitié des départements, elles représentent moins de 13 % de la création totale (part médiane). Tous les départements comptent des PVD à l'exception du département de Paris et de sa petite couronne.

**L'évolution de la création d'entreprise dans les PVD est de + 4,5 % sur l'ensemble du territoire entre 2022 et 2021, une dynamique supérieure à celle de la France tous territoires confondus.** La création d'entreprise dans les PVD est particulièrement dynamique dans l'Aube (+ 29 %), la Meuse (+ 23 %) ou les Ardennes (+ 23 %), alors qu'elle recule dans vingt départements, en particulier en Mayenne (- 14 %) et en Lozère (- 13 %). En 2022, **les PVD maintiennent leur attractivité auprès des porteurs de projet, le rythme des créations d'entreprise étant identique à celui des années passées (+ 4,7 %).**

## Création d'entreprise dans les communes du programme « Petites villes de demain » (PVD), 2022



Lecture : en Vendée en 2022, 1 663 entreprises ont vu le jour dans les communes bénéficiant du programme « Petites villes de demain » (PVD), représentant 21 % de la création d'entreprise du département.

Note de lecture : voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département et l'Annexe 4 pour le détail du zonage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Attractivité des QPV

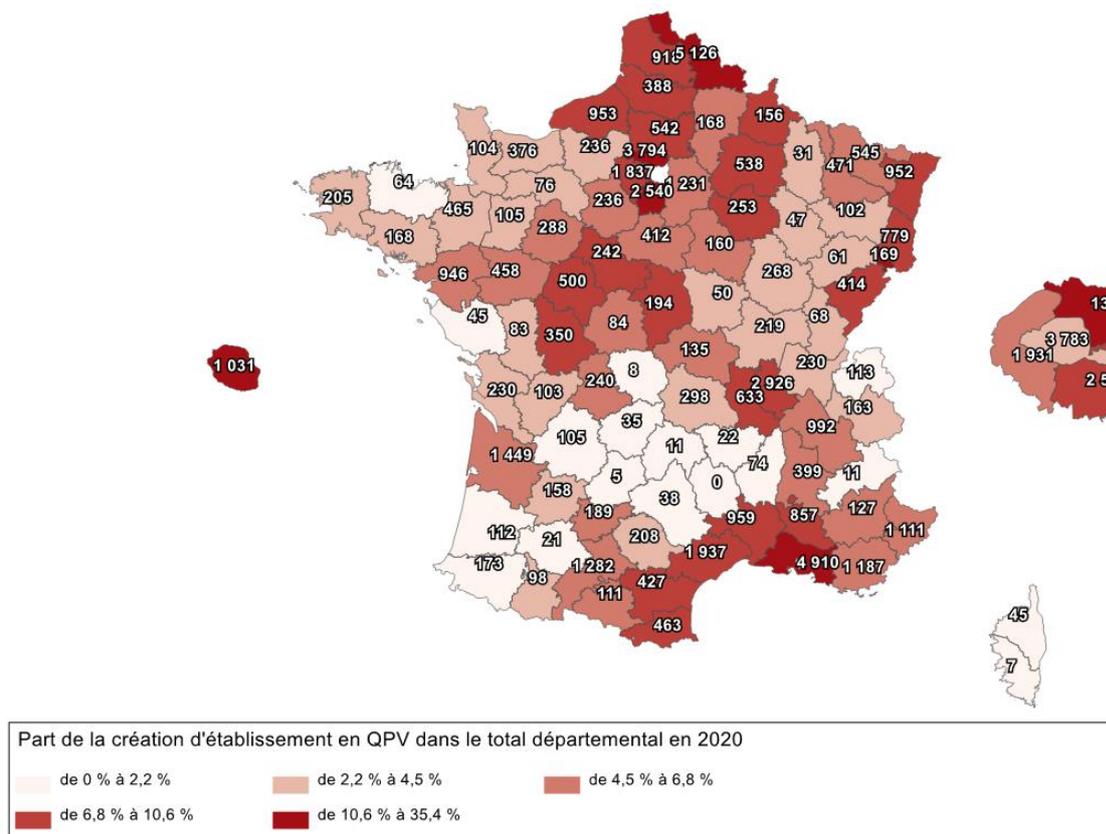
**En 2020 (dernière année disponible), 74 016 établissements ont été créés dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit 8 % des nouveaux établissements en France cette année-là.** La Seine-Saint-Denis concentre à elle seule près d'un cinquième du total de ces créations en QPV. Viennent ensuite les Bouches-du-Rhône et le Nord (7 % chacun), Paris et le Val-d'Oise (5 % chacun) et le Rhône (4 %). Ainsi, avec plus de 33 000 établissements créés en QPV au cours de 2020, ces six départements représentent près de la moitié des créations de l'année en QPV.

La part de la création en QPV est également très importante dans tous ces départements, à l'exception de Paris. En effet, la création en QPV représente plus du tiers de la création totale d'établissement en Seine-Saint-Denis, 17 % dans le Val-d'Oise, 17 % dans le Nord, 13 % dans les Bouches-du-Rhône, mais seulement 5 % à Paris. À La Réunion, dans l'Essonne et dans le Territoire-de-Belfort, les QPV représentent également plus d'un dixième de la création départementale d'établissement.

**Avec un total de 266 877 établissements installés dans les QPV en France en 2020, le taux de renouvellement des établissements en QPV est de 277 ‰, un taux largement supérieur à celui de la France tous territoires confondus (185 ‰).** Ce taux est notamment élevé en Mayenne, dans l'Indre-et-Loire, en Vendée et dans l'Ain, où il dépasse les 475 ‰.

**Rapportée aux 5,2 millions d'habitants en QPV, la création par tête s'élève à 143 établissements pour 10 000 habitants en QPV, un chiffre inférieur à celui de la France entière (160).** Le taux de création pour 10 000 habitants en QPV est très élevé à Paris (265), en Seine-Saint-Denis (213), dans le Var (199) ou encore en Gironde (198).

### Création d'établissements dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), 2020



Lecture : dans l'Hérault en 2020 (dernière année disponible), 1 937 établissements ont été créés dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit 9 % de la création d'établissement du département.

Note de lecture : les données concernant la création d'établissement dans les départements d'Outre-mer ne sont disponibles que pour La Réunion. Voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

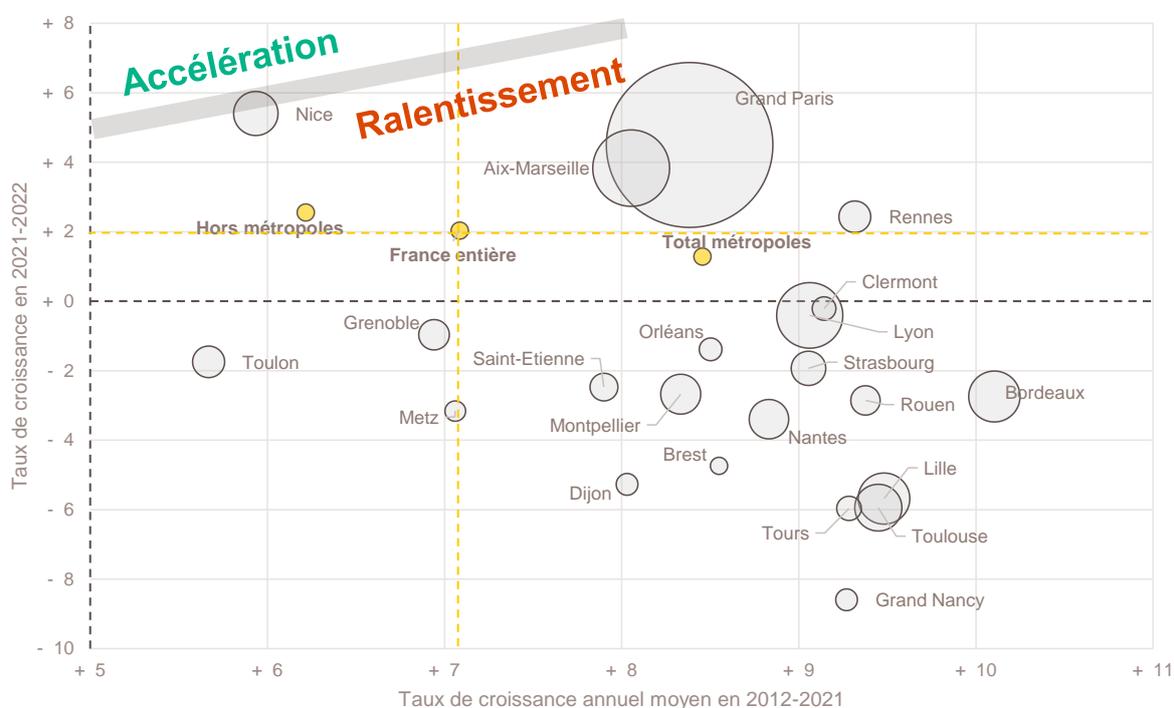
## 4. ÉVOLUTIONS DANS LES MÉTROPOLIS

### Dynamique et attractivité des métropoles

Les 22 métropoles françaises concentrent 41 % de la création d'entreprise en 2022, une part constante par rapport à 2021. Mais cette année, le dynamisme entrepreneurial se porte davantage en dehors des métropoles. En effet, l'évolution entrepreneuriale a été deux fois plus dynamique en dehors des métropoles (+ 2,6 %) qu'au sein des métropoles (+ 1,3 %), autre signe du dynamisme entrepreneurial dans les zones rurales et périphériques aux grandes villes.

La création d'entreprise est d'ailleurs en baisse dans 18 métropoles et en ralentissement dans l'ensemble des 22 métropoles. En effet, même si le nombre de créations d'entreprises progresse par rapport à 2021 dans les métropoles de Nice, du Grand Paris, d'Aix-Marseille et de Rennes (respectivement + 5,4 %, + 4,5 %, + 3,8 % et + 2,4 %), ces évolutions restent en dessous de leur tendance de long terme (respectivement + 5,9 %, + 8,4 %, + 8,1 % et + 9,3 %). Ces quatre métropoles connaissent tout de même une évolution supérieure à l'évolution nationale (+ 2,0 %) et à celle de l'ensemble des métropoles (+ 1,3 %). À l'inverse, les plus fortes baisses de dynamique entrepreneuriale concernent les métropoles du Grand Nancy (- 8,6 %), de Tours (- 6,0 %), de Toulouse (- 5,9 %) et de Lille (- 5,7 %).

#### Évolution à court et long termes de la création d'entreprise dans les métropoles, 2022



Lecture : dans la métropole de Clermont-Auvergne, 4 351 entreprises ont été créées en 2022, en baisse de - 0,2 % par rapport à 2021, contre une évolution annuelle moyenne de + 9,1 % entre 2012 et 2021.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2021 et 2022 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (entre 2012 et 2021 ; en abscisse). Le diamètre des cercles est proportionnel au nombre de créations d'entreprises en 2022, sauf pour les trois points jaunes qui représentent la France entière, le total des métropoles et le total hors métropoles. Les axes jaunes permettent de comparer l'évolution de la création d'entreprise dans les métropoles avec la moyenne nationale (toutes créations confondues, dans et hors métropoles).

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

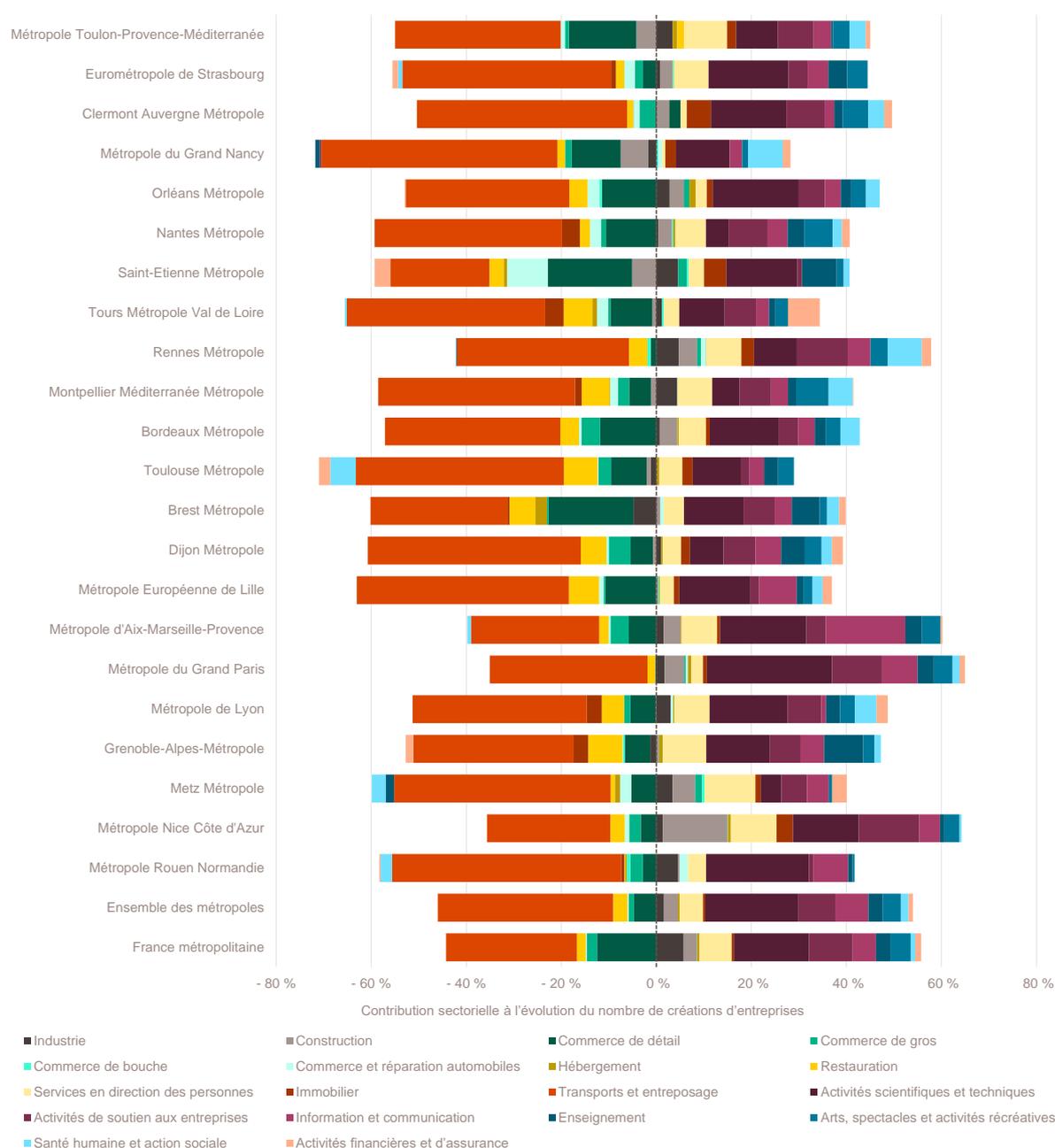
Si les métropoles représentaient 37 % de la création d'entreprise en 2012, cette part a augmenté progressivement pour se stabiliser aux alentours de 40 % ces dernières années. La métropole de Lyon concentre 25 % des créations d'entreprises de sa région en 2022 contre 22 % en 2012, tandis que la métropole d'Aix-Marseille-Provence attire désormais 39 % de la création de la Région contre 33 % en 2012. Quant à la métropole du Grand Paris, elle rassemble 68 % des immatriculations enregistrées en 2022 en Île-de-France contre 70 % en 2012.

# Tendances sectorielles par métropole

**La création d'entreprise dans les services en direction des personnes, les activités scientifiques et techniques et les arts spectacles et activités récréatives progresse dans toutes les métropoles.** Les services en direction des personnes expliquent jusqu'à 11 % de l'évolution de la dynamique entrepreneuriale à Metz tandis que les activités scientifiques et techniques expliquent plus du quart de l'évolution dans la métropole du Grand Paris. Les activités de soutien aux entreprises sont en hausse dans toutes les métropoles sauf à Nancy, tandis que la hausse dans l'information et la communication est généralisée sauf à Saint-Etienne.

**Le secteur des transports et entreposage a une contribution fortement négative dans toutes les métropoles,** mais particulièrement prononcée dans les métropoles de Strasbourg, Clermont, Nancy, Tours, Toulouse, Dijon, Lille, Metz et Rouen (expliquant entre 40 % et 50 % de l'évolution des créations en 2022 par rapport à 2021). **La création d'entreprise est également en baisse partout sauf à Clermont,** expliquant entre 10 % et 18 % de la variation dans huit métropoles (Toulon, Saint-Étienne, Nantes, Orléans, Nancy, Bordeaux, Brest et Lille). Malgré un poids plus limité en termes de contribution à l'évolution, **la restauration est, elle aussi, en berne dans toutes les métropoles, sauf à Toulon.**

## Contribution sectorielle à l'évolution de la création d'entreprise dans les métropoles, 2022

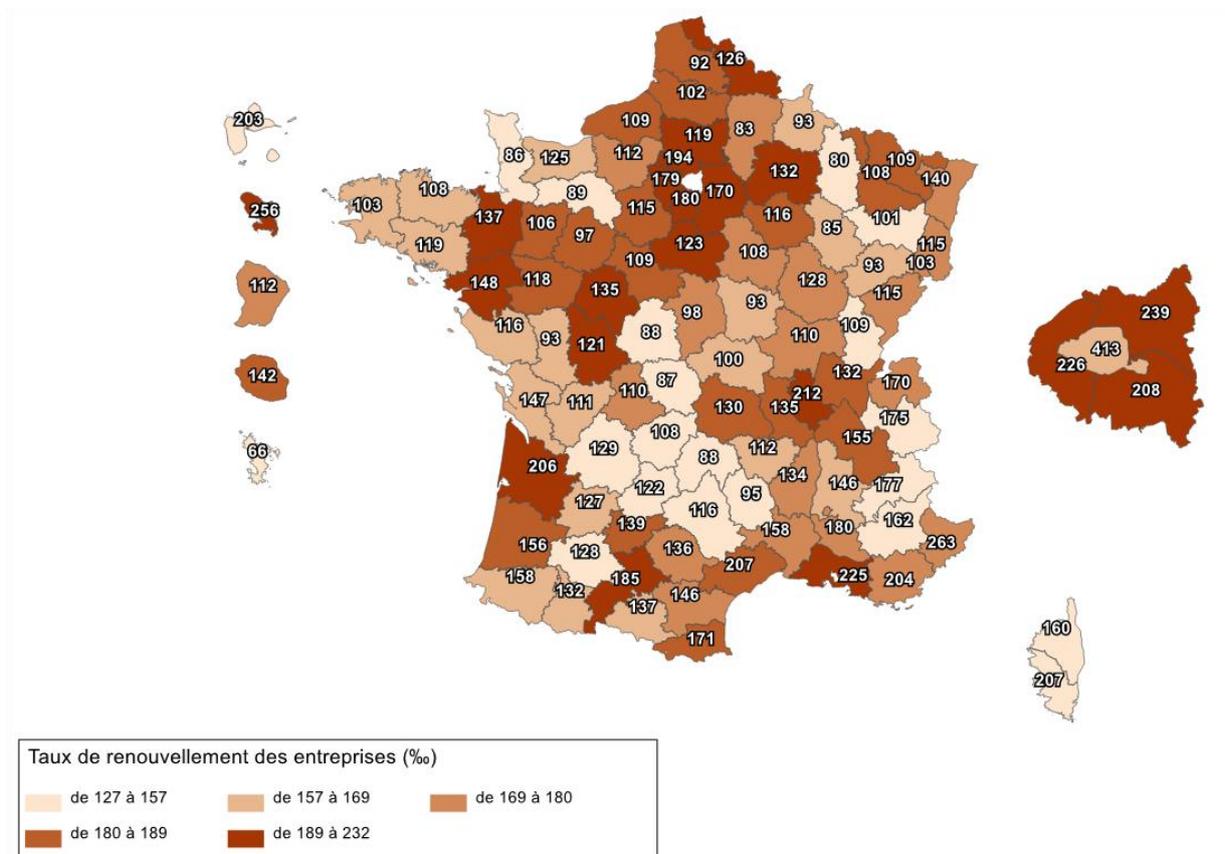


Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

# ANNEXES

## Annexe 1 – Densité de création d'entreprise et taux de renouvellement par département, 2022



Lecture : le Finistère compte 103 créations d'entreprise pour 10 000 habitants en 2022 et le taux de renouvellement est de 166 créations en 2022 pour 1 000 entreprises existantes en 2020.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, COG, RP). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 2 – Création d'entreprise par région et département, 2022

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2021 %	Taux de renouvellement ‰	Création pour 10 000 habitants
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>127 117</b>	<b>62,2</b>	<b>+ 2,4</b>	<b>+ 7,0</b>	<b>182</b>	<b>159</b>
01 - Ain	8 548	63,4	+ 4,7	+ 6,6	188	132
03 - Allier	3 379	59,9	+ 7,2	+ 4,7	161	100
07 - Ardèche	4 389	61,8	+ 7,6	+ 4,7	171	134
15 - Cantal	1 272	51,5	+ 9,0	+ 4,7	133	88
26 - Drôme	7 520	59,5	- 0,6	+ 5,0	161	146
38 - Isère	19 634	66,0	+ 1,8	+ 6,5	183	155
42 - Loire	10 271	60,9	+ 1,1	+ 7,0	185	135
43 - Haute-Loire	2 551	52,4	+ 10,5	+ 5,7	159	112
63 - Puy-de-Dôme	8 595	58,3	+ 4,7	+ 7,2	183	130
69 - Rhône	39 454	63,2	+ 0,9	+ 8,6	201	212
73 - Savoie	7 582	60,4	+ 2,0	+ 5,9	155	175
74 - Haute-Savoie	13 922	62,5	+ 2,7	+ 7,1	173	170
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>31 166</b>	<b>62,0</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 6,1</b>	<b>170</b>	<b>111</b>
21 - Côte-d'Or	6 851	61,1	- 4,1	+ 7,0	171	128
25 - Doubs	6 206	60,7	- 1,4	+ 6,6	180	115
39 - Jura	2 819	59,8	+ 2,0	+ 4,5	153	109
58 - Nièvre	1 923	61,2	+ 5,3	+ 5,0	157	93
70 - Haute-Saône	2 202	60,6	+ 5,4	+ 4,3	163	93
71 - Saône-et-Loire	6 066	63,3	+ 1,4	+ 6,1	171	110
89 - Yonne	3 636	64,3	- 2,4	+ 6,0	172	108
90 - Territoire-de-Belfort	1 463	67,5	- 11,1	+ 7,8	180	103
<b>Bretagne</b>	<b>39 463</b>	<b>56,3</b>	<b>+ 3,3</b>	<b>+ 6,7</b>	<b>175</b>	<b>118</b>
22 - Côtes-d'Armor	6 460	53,8	+ 7,1	+ 5,4	165	108
29 - Finistère	9 387	57,8	- 0,9	+ 6,4	166	103
35 - Ille-et-Vilaine	14 632	56,5	+ 3,5	+ 8,3	195	137
56 - Morbihan	8 984	56,3	+ 5,0	+ 5,4	163	119
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>30 055</b>	<b>61,9</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>+ 6,6</b>	<b>189</b>	<b>117</b>
18 - Cher	2 970	62,5	- 4,7	+ 6,4	173	98
28 - Eure-et-Loir	4 954	58,9	+ 2,4	+ 6,7	183	115
36 - Indre	1 935	60,9	- 2,1	+ 4,8	155	88
37 - Indre-et-Loire	8 233	61,9	- 1,6	+ 7,5	202	135
41 - Loir-et-Cher	3 616	59,4	+ 7,7	+ 5,3	181	109
45 - Loiret	8 347	64,9	+ 2,8	+ 7,0	200	123
<b>Corse</b>	<b>6 160</b>	<b>59,7</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>+ 4,2</b>	<b>139</b>	<b>182</b>
2A - Corse-du-Sud	3 263	60,6	+ 11,6	+ 4,5	147	207
2B - Haute-corse	2 897	58,5	+ 0,3	+ 3,9	132	160
<b>Grand Est</b>	<b>64 183</b>	<b>61,9</b>	<b>- 0,9</b>	<b>+ 6,6</b>	<b>177</b>	<b>116</b>
08 - Ardennes	2 534	62,7	+ 7,6	+ 4,5	166	93
10 - Aube	3 582	58,0	- 1,1	+ 7,1	185	116
51 - Marne	7 487	65,3	- 3,4	+ 9,0	203	132
52 - Haute-Marne	1 482	48,8	- 1,0	+ 5,8	161	85
54 - Meurthe-et-Moselle	7 918	62,9	- 3,0	+ 6,9	181	108
55 - Meuse	1 483	60,5	+ 2,7	+ 3,5	156	80
57 - Moselle	11 327	63,1	+ 0,6	+ 5,9	181	109
67 - Bas-Rhin	15 847	61,3	- 0,4	+ 7,5	177	140
68 - Haut-Rhin	8 832	63,8	- 1,9	+ 6,1	173	115
88 - Vosges	3 691	55,9	- 1,2	+ 4,5	149	101
<b>Hauts-de-France</b>	<b>66 425</b>	<b>63,5</b>	<b>- 1,4</b>	<b>+ 7,2</b>	<b>193</b>	<b>111</b>
02 - Aisne	4 438	62,8	- 1,9	+ 5,0	174	83
59 - Nord	32 920	63,7	- 4,0	+ 8,4	200	126
60 - Oise	9 813	62,9	+ 3,6	+ 6,6	199	119
62 - Pas-de-Calais	13 423	64,0	+ 0,4	+ 5,8	182	92
80 - Somme	5 831	62,8	+ 2,8	+ 7,3	189	102
<b>Île-de-France</b>	<b>291 484</b>	<b>59,4</b>	<b>+ 3,5</b>	<b>+ 8,7</b>	<b>197</b>	<b>239</b>
75 - Paris	89 785	48,2	+ 6,9	+ 7,0	161	413
77 - Seine-et-Marne	23 958	66,4	+ 1,0	+ 9,0	226	170
78 - Yvelines	25 783	66,9	+ 0,0	+ 8,9	207	179
91 - Essonne	23 323	65,8	+ 3,2	+ 9,7	230	180
92 - Hauts-de-Seine	36 576	60,8	+ 3,6	+ 8,5	197	226
93 - Seine-Saint-Denis	39 029	62,9	+ 2,6	+ 10,4	232	239
94 - Val-de-Marne	29 056	65,6	+ 2,6	+ 9,7	230	208
95 - Val-d'Oise	23 974	64,8	+ 0,4	+ 10,3	224	194

Lecture : 127 117 entreprises ont vu le jour en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022 (dont 62,2 % de micro-entrepreneurs), en hausse de + 2,4 % par rapport à 2021 et en ralentissement par rapport à la tendance de long terme (+ 7,0 % par an en moyenne entre 2012 et 2021). Cette dynamique entrepreneuriale induit 182 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020 et 159 créations pour 10 000 habitants de la région.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, COG). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Année 2022	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2021 %	Taux de renouvellement ‰	Création pour 10 000 habitants
<b>Normandie</b>	<b>35 885</b>	<b>60,7</b>	<b>- 1,8</b>	<b>+ 6,9</b>	<b>173</b>	<b>108</b>
14 - Calvados	8 702	59,1	- 5,9	+ 6,5	169	125
27 - Eure	6 697	62,2	+ 5,1	+ 5,7	178	112
50 - Manche	4 275	56,7	+ 0,6	+ 5,8	151	86
61 - Orne	2 498	60,6	+ 0,4	+ 6,2	153	89
76 - Seine-Maritime	13 713	62,2	- 3,3	+ 8,4	186	109
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>89 662</b>	<b>64,0</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 6,9</b>	<b>180</b>	<b>150</b>
16 - Charente	3 917	64,2	- 0,6	+ 5,6	159	111
17 - Charente-Maritime	9 482	65,3	+ 0,2	+ 5,4	166	147
19 - Corrèze	2 605	60,9	- 0,7	+ 5,8	152	108
23 - Creuse	1 026	61,8	+ 4,2	+ 2,5	137	87
24 - Dordogne	5 334	67,3	- 0,3	+ 5,1	154	129
33 - Gironde	33 076	64,8	+ 0,0	+ 8,4	205	206
40 - Landes	6 390	62,2	+ 2,1	+ 6,5	186	156
47 - Lot-et-Garonne	4 228	65,8	+ 4,5	+ 5,7	168	127
64 - Pyrénées-Atlantiques	10 742	61,5	+ 0,4	+ 6,7	168	158
79 - Deux-Sèvres	3 476	62,3	+ 4,3	+ 6,0	160	93
86 - Vienne	5 279	62,7	+ 9,9	+ 6,8	198	121
87 - Haute-Vienne	4 107	63,3	- 7,2	+ 7,3	172	110
<b>Occitanie</b>	<b>97 485</b>	<b>63,4</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>180</b>	<b>166</b>
09 - Ariège	2 100	66,9	+ 2,0	+ 3,6	161	137
11 - Aude	5 454	64,1	+ 7,2	+ 4,2	174	146
12 - Aveyron	3 250	56,2	+ 5,7	+ 5,4	150	116
30 - Gard	11 797	64,8	+ 1,8	+ 4,8	174	158
31 - Haute-Garonne	25 603	64,2	- 4,6	+ 8,4	200	185
32 - Gers	2 442	60,8	- 2,3	+ 5,3	151	128
34 - Hérault	23 946	62,8	- 0,8	+ 6,1	182	207
46 - Lot	2 125	61,0	+ 0,5	+ 4,7	145	122
48 - Lozère	725	56,0	- 6,7	+ 4,9	128	95
65 - Hautes-Pyrénées	3 017	64,8	+ 5,9	+ 4,2	157	132
66 - Pyrénées-Orientales	8 142	64,0	+ 2,5	+ 5,0	185	171
81 - Tam	5 295	62,2	+ 1,3	+ 5,9	174	136
82 - Tam-et-Garonne	3 589	65,1	+ 2,5	+ 4,6	184	139
<b>Pays de la Loire</b>	<b>47 179</b>	<b>60,1</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 7,4</b>	<b>184</b>	<b>125</b>
44 - Loire-Atlantique	20 958	61,7	- 0,7	+ 7,7	190	148
49 - Maine-et-Loire	9 604	60,8	+ 1,3	+ 7,4	187	118
53 - Mayenne	3 265	50,3	+ 7,4	+ 8,0	187	106
72 - Sarthe	5 482	62,6	+ 6,8	+ 7,3	185	97
85 - Vendée	7 870	57,5	+ 4,0	+ 6,3	169	116
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>111 321</b>	<b>66,3</b>	<b>+ 4,2</b>	<b>+ 6,2</b>	<b>187</b>	<b>220</b>
04 - Alpes-de-Haute-Provence	2 656	65,4	+ 6,3	+ 4,3	156	162
05 - Hautes-Alpes	2 493	65,9	+ 11,2	+ 4,3	150	177
06 - Alpes-Maritimes	28 544	67,0	+ 6,6	+ 5,2	178	263
13 - Bouches-du-Rhône	45 792	65,4	+ 3,8	+ 7,9	208	225
83 - Var	21 781	66,4	+ 2,6	+ 5,3	179	204
84 - Vaucluse	10 055	68,1	+ 0,2	+ 5,2	170	180
<b>France métrop. hors Île-de-France</b>	<b>746 101</b>	<b>62,7</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 6,6</b>	<b>181</b>	<b>142</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 037 585</b>	<b>61,8</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 7,2</b>	<b>185</b>	<b>160</b>
<b>France d'outre-mer</b>	<b>34 296</b>	<b>44,7</b>	<b>+ 10,9</b>	<b>+ 4,8</b>	<b>173</b>	<b>159</b>
971 - Guadeloupe	7 885	49,5	+ 16,8	+ 3,4	139	203
972 - Martinique	9 423	27,0	+ 17,4	+ 5,6	212	256
973 - Guyane	3 092	50,2	+ 4,7	+ 3,0	172	112
974 - La Réunion	12 124	55,6	+ 6,4	+ 5,2	181	142
976 - Mayotte	1 772	33,1	- 1,7	+ 8,1	142	66
<b>France entière</b>	<b>1 071 881</b>	<b>61,2</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 7,1</b>	<b>185</b>	<b>160</b>

Lecture : 35 885 entreprises ont vu le jour en Normandie en 2022 (dont 60,7 % de micro-entrepreneurs), en baisse de - 1,8 % par rapport à 2021 et en ralentissement par rapport à la tendance de long terme (+ 6,9 % par an en moyenne entre 2012 et 2021). Cette dynamique entrepreneuriale induit 173 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020 et 108 créations pour 10 000 habitants de la région.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, COG). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 3 – Création d'entreprise dans les territoires « aidés » par région et département, 2022

Année 2022	QPV <sup>a</sup>	ZRR	AFR	ACV	PVD
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>5 996</b>	<b>11 241</b>	<b>24 710</b>	<b>9 962</b>	<b>11 619</b>
01 - Ain	230	109	791	1 159	1 485
03 - Allier	135	1 930	1 971	960	418
07 - Ardèche	74	1 599	2 197	487	761
15 - Cantal	11	826	670	331	386
26 - Drôme	399	1 485	2 837	2 418	701
38 - Isère	992	307	1 149	1 573	1 112
42 - Loire	633	368	4 379	752	605
43 - Haute-Loire	22	1 937	1 738	260	817
63 - Puy-de-Dôme	298	2 089	4 769	610	924
69 - Rhône	2 926	35	1 895	114	952
73 - Savoie	163	556	679	1 074	1 090
74 - Haute-Savoie	113	0	1 635	224	2 368
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1 409</b>	<b>8 437</b>	<b>13 029</b>	<b>6 217</b>	<b>3 526</b>
21 - Côte-d'Or	268	1 146	1 432	0	447
25 - Doubs	414	727	2 467	1 892	440
39 - Jura	68	868	1 573	487	314
58 - Nièvre	50	1 165	1 206	496	334
70 - Haute-Saône	61	1 089	1 022	170	538
71 - Saône-et-Loire	219	2 061	2 334	1 730	825
89 - Yonne	160	1 381	1 942	868	472
90 - Territoire-de-Belfort	169	0	1 053	574	156
<b>Bretagne</b>	<b>902</b>	<b>3 113</b>	<b>8 754</b>	<b>5 093</b>	<b>7 348</b>
22 - Côtes-d'Armor	64	837	1 707	832	1 207
29 - Finistère	205	539	4 102	1 071	2 059
35 - Ille-et-Vilaine	465	206	1 520	1 264	2 266
56 - Morbihan	168	1 531	1 425	1 926	1 816
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>1 668</b>	<b>6 468</b>	<b>10 007</b>	<b>4 277</b>	<b>3 375</b>
18 - Cher	194	1 227	2 038	1 040	503
28 - Eure-et-Loir	236	912	2 163	1 157	524
36 - Indre	84	1 250	1 432	554	403
37 - Indre-et-Loire	500	1 327	695	101	535
41 - Loir-et-Cher	242	1 301	1 268	956	618
45 - Loiret	412	451	2 411	469	792
<b>Corse</b>	<b>52</b>	<b>3 156</b>	<b>6 160</b>	<b>1 661</b>	<b>1 172</b>
2A - Corse-du-Sud	7	1 506	3 263	1 097	759
2B - Haute-corse	45	1 650	2 897	564	413
<b>Grand Est</b>	<b>3 874</b>	<b>7 594</b>	<b>22 677</b>	<b>7 320</b>	<b>5 200</b>
08 - Ardennes	156	1 128	2 346	719	475
10 - Aube	253	959	1 579	947	518
51 - Marne	538	1 545	2 093	792	315
52 - Haute-Marne	47	1 042	1 066	472	265
54 - Meurthe-et-Moselle	471	420	2 378	460	677
55 - Meuse	31	1 236	856	288	242
57 - Moselle	545	288	4 745	1 348	628
67 - Bas-Rhin	952	0	1 146	632	958
68 - Haut-Rhin	779	0	3 995	1 008	458
88 - Vosges	102	976	2 473	654	664
<b>Hauts-de-France</b>	<b>7 142</b>	<b>3 785</b>	<b>34 844</b>	<b>9 636</b>	<b>4 093</b>
02 - Aisne	168	1 659	2 658	1 171	673
59 - Nord	5 126	0	16 107	3 014	740
60 - Oise	542	517	3 991	2 108	893
62 - Pas-de-Calais	918	633	8 377	3 140	1 196
80 - Somme	388	976	3 711	203	591
<b>Île-de-France</b>	<b>30 920</b>	<b>201</b>	<b>24 180</b>	<b>12 501</b>	<b>4 216</b>
75 - Paris	3 783	0	0	0	0
77 - Seine-et-Marne	1 231	201	4 025	3 192	1 828
78 - Yvelines	1 837	0	5 021	4 782	948
91 - Essonne	2 540	0	6 647	3 551	864
92 - Hauts-de-Seine	1 931	0	0	0	0
93 - Seine-Saint-Denis	13 240	0	6 018	0	0
94 - Val-de-Marne	2 564	0	1 687	0	0
95 - Val-d'Oise	3 794	0	782	976	576

a. Les données pour les QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les entreprises ; elles concernent l'année 2020 contrairement aux autres données qui sont relatives à l'année 2022.

Lecture : 1 231 établissements ont été créés dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Seine-et-Marne en 2020. En 2022, 201 entreprises ont été créées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), 4 025 dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR), 3 192 dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) et 1 828 dans les Petites villes de demain (PVD) du département.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Année 2022	QPV <sup>a</sup>	ZRR	AFR	ACV	PVD
<b>Normandie</b>	<b>1 745</b>	<b>5 140</b>	<b>13 685</b>	<b>3 418</b>	<b>6 024</b>
14 - Calvados	376	1 104	2 281	377	1 554
27 - Eure	236	380	3 308	1 254	1 674
50 - Manche	104	1 297	1 534	841	1 295
61 - Orne	76	1 745	900	519	520
76 - Seine-Maritime	953	614	5 662	427	981
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>3 046</b>	<b>22 504</b>	<b>25 339</b>	<b>12 607</b>	<b>7 471</b>
16 - Charente	103	1 472	2 006	919	411
17 - Charente-Maritime	230	1 793	2 696	701	914
19 - Corrèze	35	1 327	1 444	740	353
23 - Creuse	8	1 026	553	127	269
24 - Dordogne	105	2 976	1 959	819	722
33 - Gironde	1 449	3 018	3 379	414	1 296
40 - Landes	112	3 403	2 337	762	472
47 - Lot-et-Garonne	158	1 622	1 832	1 156	512
64 - Pyrénées-Atlantiques	173	1 452	2 669	2 476	1 020
79 - Deux-Sèvres	83	1 959	1 868	921	690
86 - Vienne	350	1 322	1 759	1 900	411
87 - Haute-Vienne	240	1 134	2 837	1 672	401
<b>Occitanie</b>	<b>5 738</b>	<b>22 074</b>	<b>41 411</b>	<b>13 800</b>	<b>11 787</b>
09 - Ariège	111	1 403	1 098	400	372
11 - Aude	427	1 757	3 260	1 809	1 037
12 - Aveyron	38	3 250	2 035	796	561
30 - Gard	959	1 450	6 747	790	2 014
31 - Haute-Garonne	1 282	1 709	311	145	1 059
32 - Gers	21	1 854	849	291	796
34 - Hérault	1 937	1 211	16 180	3 333	1 411
46 - Lot	5	2 125	526	381	434
48 - Lozère	0	725	458	123	227
65 - Hautes-Pyrénées	98	1 541	1 550	866	456
66 - Pyrénées-Orientales	463	1 211	5 905	2 333	1 634
81 - Tarn	208	2 780	2 012	1 471	1 181
82 - Tarn-et-Garonne	189	1 058	480	1 062	605
<b>Pays de la Loire</b>	<b>1 842</b>	<b>5 256</b>	<b>11 145</b>	<b>4 249</b>	<b>6 617</b>
44 - Loire-Atlantique	946	687	2 043	996	2 468
49 - Maine-et-Loire	458	1 313	1 993	990	1 196
53 - Mayenne	105	1 126	1 871	1 148	549
72 - Sarthe	288	1 281	2 936	211	741
85 - Vendée	45	849	2 302	904	1 663
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>8 203</b>	<b>6 679</b>	<b>23 790</b>	<b>8 568</b>	<b>7 696</b>
04 - Alpes-de-Haute-Provence	127	1 783	1 331	630	561
05 - Hautes-Alpes	11	1 419	899	926	517
06 - Alpes-Maritimes	1 111	363	11 322	1 760	241
13 - Bouches-du-Rhône	4 910	1 409	5 975	1 130	1 545
83 - Var	1 187	560	2 135	1 070	2 634
84 - Vaucluse	857	1 145	2 128	3 052	2 198
<b>France métrop. hors île-de-France</b>	<b>42 065</b>	<b>105 447</b>	<b>235 551</b>	<b>86 808</b>	<b>75 928</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>72 985</b>	<b>105 648</b>	<b>259 731</b>	<b>99 309</b>	<b>80 144</b>
<b>France d'outre-mer</b>	<b>---</b>	<b>14 770</b>	<b>34 296</b>	<b>12 606</b>	<b>4 108</b>
971 - Guadeloupe	---	0	7 885	1 595	1 567
972 - Martinique	---	0	9 423	5 965	1 143
973 - Guyane	---	3 092	3 092	1 363	56
974 - La Réunion	1 031	11 678	12 124	2 871	1 146
976 - Mayotte	---	0	1 772	812	196
<b>France entière</b>	<b>74 016</b>	<b>120 418</b>	<b>294 027</b>	<b>111 915</b>	<b>84 252</b>

a. Les données pour les QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les entreprises ; elles concernent l'année 2020 contrairement aux autres données qui sont relatives à l'année 2022.

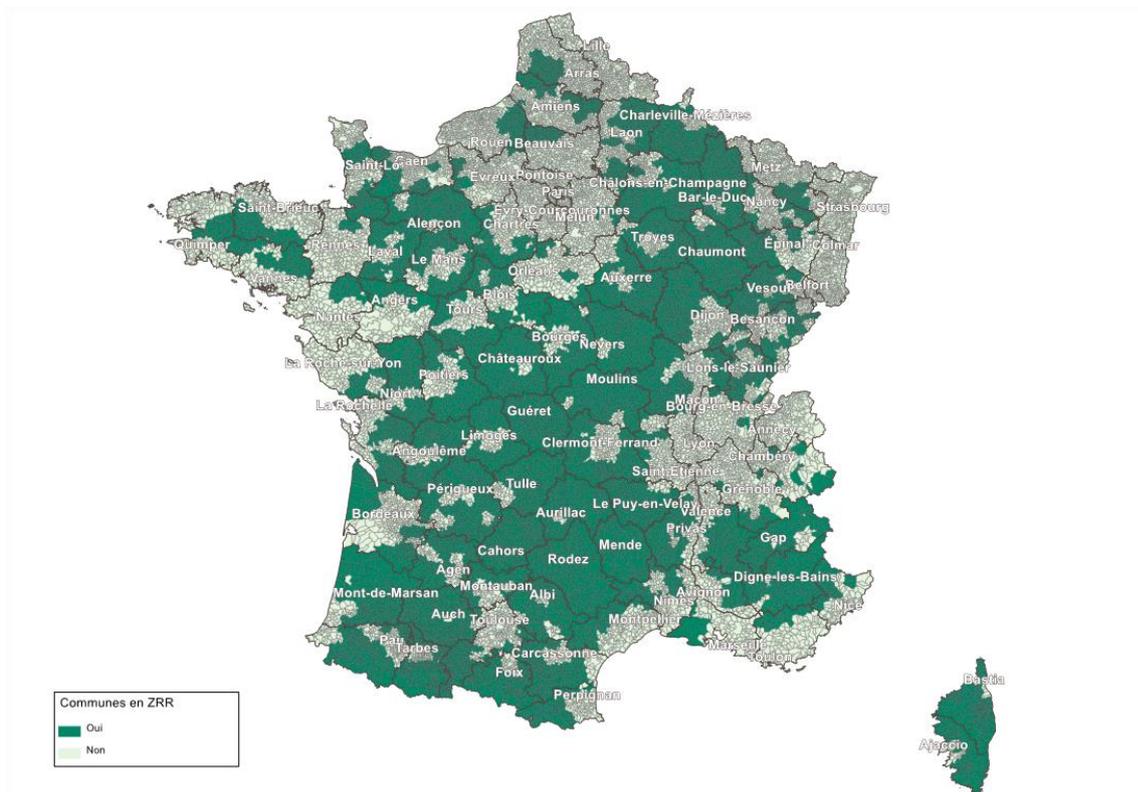
Lecture : 45 établissements ont été créés dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Vendée en 2020. En 2022, 849 entreprises ont été créées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), 2 302 dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR), 904 dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) et 1 663 dans les Petites villes de demain (PVD) du département.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 4 – Zonage des territoires « aidés », 2022

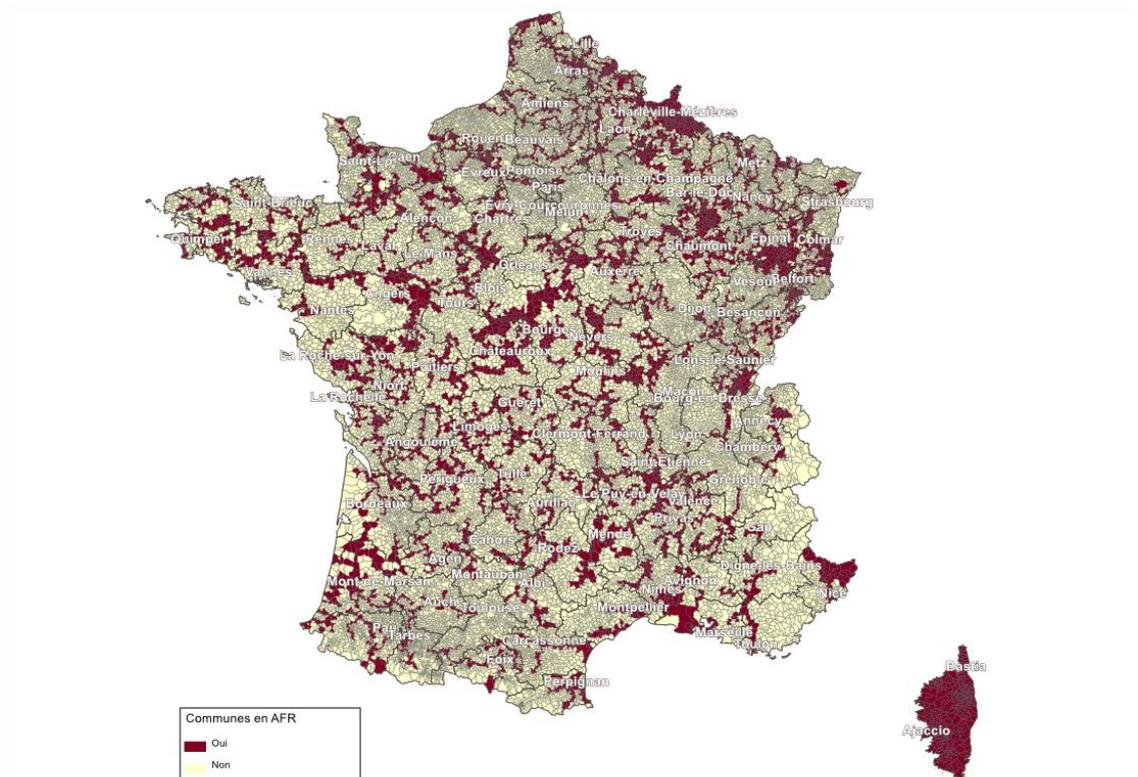
### Zones de revitalisation rurale (ZRR)



Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee (COG), CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

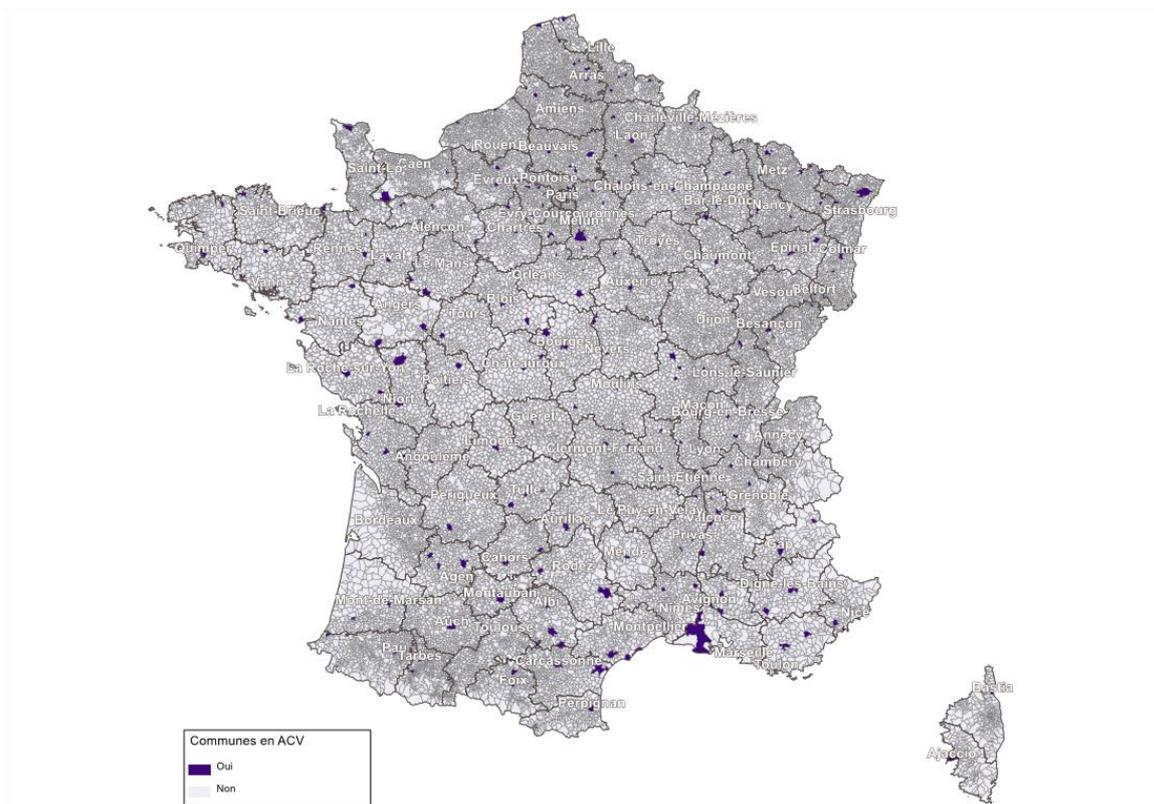
### Zones d'aide à finalité régionale (AFR)



Champ : France métropolitaine.

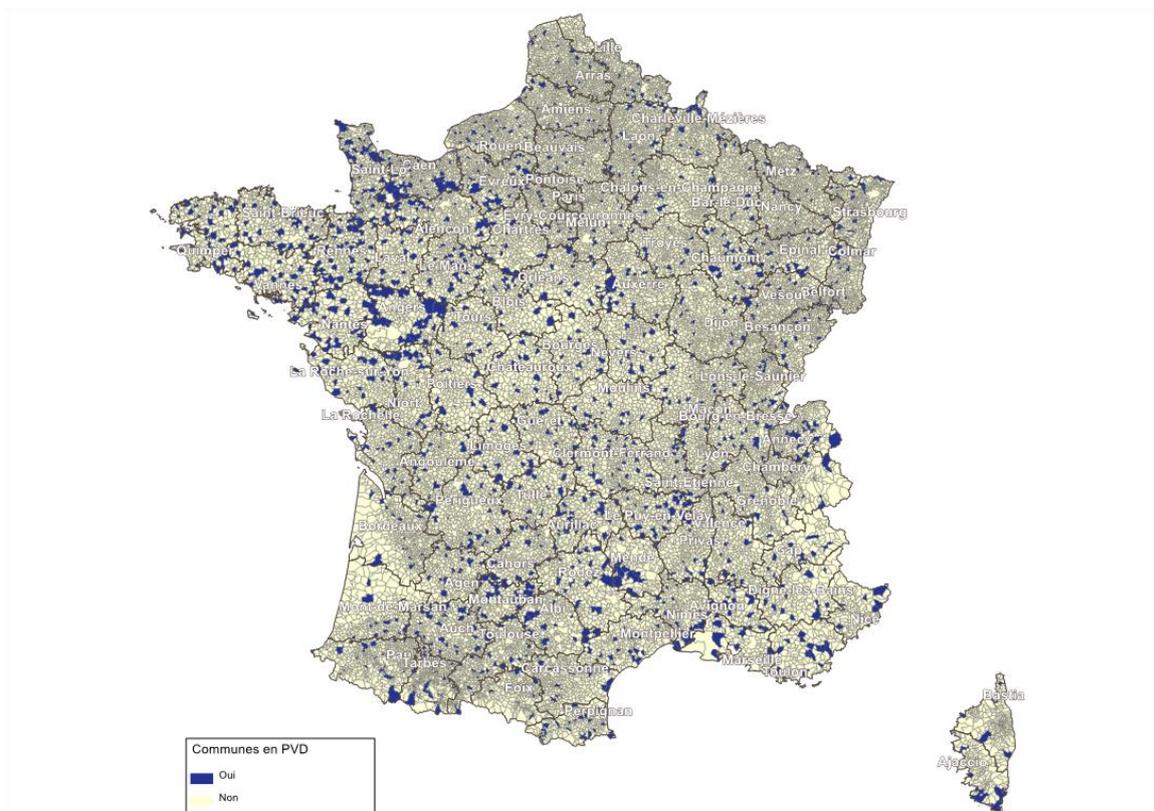
Sources : Insee (COG), CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Actions cœur de ville (ACV)



Champ : France métropolitaine.  
Sources : Insee (COG), CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Petites villes de demain (PVD)



Champ : France métropolitaine.  
Sources : Insee (COG), CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Méthodologie

Ce document repose sur les données brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de la base de données Sirene, mais aussi sur les données du Code officiel géographique (COG), du recensement de la population (RP) et des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), toutes mises à disposition par l'Insee. Sont également utilisées des données de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour les communes relevant des zones ACV, AFR, PVD et ZRR (voir leur définition ci-dessous) ; et celles de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère en charge de l'Éducation nationale (MENJ) pour la typologie des communes urbaines et rurales. Le maillage territorial se réfère à la liste des communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

→ Pour les données corrigées, voir le [site de l'Insee](#).

Les résultats statistiques présentés portent sur l'ensemble des unités légales productives et marchandes, exerçant une activité économique réelle dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services. Sauf mention particulière, ils concernent la France entière.

## Calculs

Le **taux de croissance annuel moyen** (TCAM) représente le taux d'évolution moyen par an sur une durée de n années.

La **contribution d'une composante à la croissance d'un agrégat** se calcule par la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ de la composante, rapportée à la valeur de départ de l'agrégat. Elle permet de mesurer la contribution de chaque composante dans la variation de l'agrégat, en point de pourcentage ou en pourcentage.

Sur les **732 secteurs d'activité répertoriés dans la nomenclature d'activités française** (NAF, révision 2 de 2008), la plupart comptent peu ou prou de créations d'entreprises. Pour éviter que ces activités ne biaisent les calculs, seules sont prises en compte celles qui comptent un nombre de créations d'entreprises supérieur au 3<sup>e</sup> quartile de l'année analysée (pour les Tops en croissance et en décroissance du nombre de créations d'entreprises).

Le **taux de renouvellement** correspond au rapport du nombre de créations d'entreprises sur le nombre d'entreprises existantes dans un territoire, tandis que la **création pour 10 000 habitants** s'obtient en rapportant le nombre de créations à la population principale d'un territoire. Ces taux sont calculés pour les établissements dans l'analyse consacrée aux QPV.

## Définitions

La définition des **créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen**. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants : création de nouveaux moyens de production ; redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ; redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ; reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Une **métropole** est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui regroupe « plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion » (art. L5217-1 CGCT). La [liste est établie par décret](#).

La **typologie des communes**, établie par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère en charge de l'Éducation nationale pour décrire le système éducatif, repose sur un croisement d'approches morphologique et fonctionnelle, et permet de distinguer neuf types de communes rurales et urbaines. Cette note d'analyse tient compte de la nouvelle définition de la ruralité et de la typologie des communes rurales et urbaines revues en novembre 2021.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées du ministère chargé de l'Éducation nationale](#).

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) regroupent les communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques. Le classement des communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides fiscales. Les **zones d'aide à finalité régionale** (AFR) correspondent aux territoires de l'Union européenne présentant des retards de développement, dans lesquels l'État et les collectivités locales ont alloué sur 2014-2021 des aides aux entreprises pour encourager les investissements et la création durable d'emplois. Le programme « **Petites villes de demain** » (PVD) permet aux villes de moins de 20 000 habitants sélectionnées, de bénéficier d'un soutien de l'État et de ses partenaires pour mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Le programme « **Action cœur de ville** » (ACV) vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Les **Quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV) ont pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes et de restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées aux QPV](#) sur le site de l'ANCT.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise (OCE)

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique [mise en ligne](#) le 08/03/2023.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. « La création d'entreprise en France en 2022 ». *Note d'analyse annuelle*, Bpifrance Création, mars 2023 ».

Contact : utilisez le [formulaire de contact](#) sur le site de Bpifrance Création.